

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES

document
de *travail*

SÉRIE ÉTUDES ET RECHERCHES

N° 126 • JUIN 2013

La sensibilité de l'opinion publique à l'évolution de la pauvreté

Régis BIGOT et Émilie DAUDEY



Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques

DREES

SÉRIE ÉTUDES ET RECHERCHES

N° 126 • juin 2013

La sensibilité de l'opinion publique à l'évolution de la pauvreté

Régis BIGOT et Émilie DAUDEY

Cette étude a été financée par la DREES et réalisée par le CREDOC

Cette publication n'engage que ses auteurs

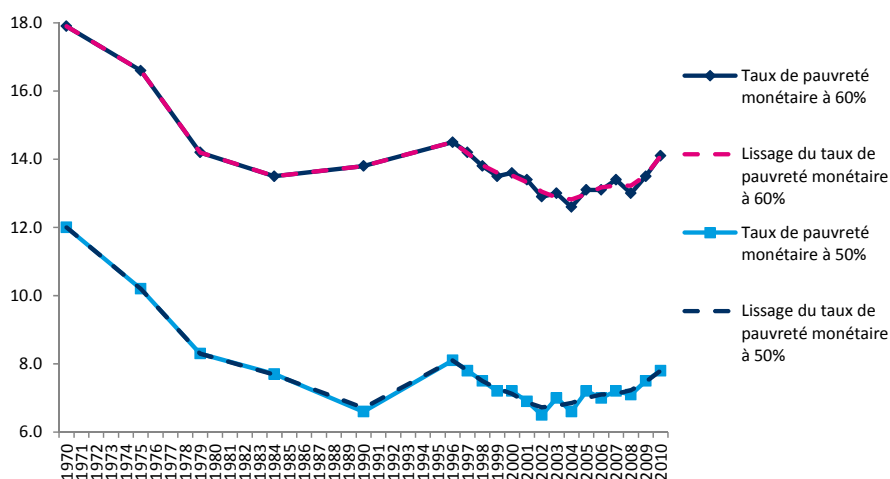
Sommaire

■ INTRODUCTION	9
■ PARTIE I - LORSQUE LA PAUVRETÉ AUGMENTE, L'OPINION TEND À ÊTRE PLUS COMPATISSANTE ENVERS LES PLUS DÉMUNIS	11
I.1. Évolution parallèle de l'opinion publique et du taux de pauvreté monétaire	12
En temps de crise, les Français sont plus compatissants	12
Les Français sont plus nombreux à soutenir une intervention des pouvoirs publics pour aider les plus modestes qu'au début des années 2000	13
Les Français craignent moins les effets déresponsabilisants de l'aide aux personnes en situation de précarité	15
La crise a aussi pour effet d'augmenter les préoccupations vis-à-vis des inégalités et des injustices sociales	17
I.2. Les Français ne semblent pas sensibles à l'indicateur de pauvreté en conditions de vie	19
■ PARTIE II - L'OPINION EST TRÈS SENSIBLE À L'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ, MAIS ÉGALEMENT À CELLE D'AUTRES FACTEURS	21
II.1. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages semble peu jouer sur l'opinion	21
II.2. Lorsque la pauvreté augmente, le nombre de personnes déclarant être en contact avec des personnes en situation précaire varie peu	22
II.3. L'opinion est très sensible aux variations du taux de chômage	23
■ PARTIE III - DIFFÉRENTS REGARDS PORTÉS SUR LA PAUVRETÉ ET LES POLITIQUES SOCIALES	27
III.1. Les opinions diffèrent selon les catégories sociales	27
III.2. Tous les citoyens infléchissent leur opinion en temps de crise	31
■ PARTIE IV - COMPARAISON DE LA CRISE ACTUELLE AVEC CELLE DE 1993	33
IV.1. L'opinion semble aujourd'hui moins compréhensive à l'égard des plus démunis qu'en 1993	33
IV.2. Le souhait d'intervention des pouvoirs publics paraît moins fort qu'en 1993	34
La population s'inquiète un peu plus du poids des prestations sociales dans le budget de la nation	34
Une tendance à demander un système de protection sociale plus contributif	35
Le souhait d'une intervention plus soutenue des pouvoirs publics pour aider les plus démunis a diminué depuis 2008 alors qu'il s'était accru après 1993	36
IV.3. L'hypothèse d'un « durcissement » de l'opinion doit être nuancée	37
Aujourd'hui, l'opinion craint toutefois moins les effets déresponsabilisants des aides	37
Une plus vive réaction à l'évolution du chômage qu'en 1993	38
IV.4. En guise de conclusion : un aperçu d'ensemble des variations de l'opinion pendant les crises économiques	40
■ BIBLIOGRAPHIE	42
■ ANNEXES	44
A1 – Les enquêtes d'opinion mobilisées	44
A3 - La stationnarisation des séries : illustration	45
A4 – Comparaisons des résultats avec les taux de pauvreté monétaire à 50 % et à 60 % du revenu médian	46

INTRODUCTION

La France comptait, en 2010, 4,8 millions de personnes gagnant moins de la moitié du niveau de vie médian, c'est-à-dire moins de 803 € par mois pour une personne seule¹. Au cours des trente dernières années, la pauvreté a pu varier sous l'effet de la conjoncture économique et des politiques gouvernementales : à partir de la fin des années 1970, le taux de pauvreté des ménages a baissé grâce principalement à une forte revalorisation des pensions de retraite². Alors que le taux de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian a continué de décroître à la fin des années 1980, le taux à 60 % est lui resté stable (figure 1). Ensuite, les deux taux de pauvreté à 50 % et 60 % ont évolué de manière parallèle. Le début des années 1990, avec la récession de 1993, a été marqué par une forte poussée du chômage et il en a certainement résulté une augmentation de la pauvreté³. Une deuxième phase de baisse de la pauvreté a eu lieu à la fin des années 1990 lors de l'embellie économique. Au début des années 2000, la pauvreté est restée assez stable avant de repartir finalement à la hausse en 2002 pour la pauvreté à 50 % et en 2004 pour la pauvreté à 60 %. Cette hausse, s'est encore accentuée depuis le début de la crise de 2008 pour les deux taux de pauvreté.

Figure 1 – Évolution du taux de pauvreté monétaire sur ces 40 dernières années (en %)



SOURCES : INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX 1970 À 1990, INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX RÉTROPOLÉES 1996 À 2004, INSEE-DGFIP-CNAF – CNAV -CCMSA, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX 2005 À 2010.

NOTES : LES DONNÉES ONT ÉTÉ LISSÉES EN MOYENNE MOBILE SUR 3 ANNÉES, EN ACCORDANT UN POIDS DE 0.5 À L'ANNÉE EN COURS (N) ET 0.25 AUX ANNÉES N-1 ET N+1, EXCEPTÉ POUR LE DERNIER POINT QUI EST LE POINT OBSERVÉ À L'ANNÉE N. LES ANNÉES MANQUANTES AVANT 1996 ONT ÉTÉ INTERPOLÉES DE MANIÈRE LINÉAIRE.

La sensibilité de l'opinion vis-à-vis de la pauvreté évolue elle aussi dans le temps. L'objet de cette étude est de mettre en regard l'évolution de la pauvreté avec celle de l'opinion. Pour ce faire, nous avons mobilisé des séries longues qui permettent d'examiner les tendances de l'opinion sur les deux dernières décennies (voire trois pour certains indicateurs). Ces séries proviennent de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » réalisée depuis

¹ Au moment de la rédaction de ce rapport, les données les plus récentes sur le taux de pauvreté portent sur l'année 2010.

² Hourriez, Legendre et Le Verre (2001).

³ Les taux de pauvreté disponibles en 1990 et en 1996 (entre ces deux dates, ils ne sont pas disponibles) ne sont pas calculés de la même manière (cf. sources de la figure 1), d'où une possible rupture de série.

34 ans par le CRÉDOC. Cette enquête, qui aborde des domaines variés des opinions des Français, comporte plusieurs questions en lien avec la pauvreté.

La confrontation de ces données de long terme avec le taux de pauvreté monétaire (qu'il soit calculé à partir du seuil de 60 % du niveau de vie médian ou du seuil de 50 %) conduit à un constat simple : l'opinion sur la pauvreté, le regard porté sur les politiques publiques et la crainte de leurs effets déresponsabilisants suit le taux de pauvreté monétaire. Lorsque la proportion de pauvres augmente, les Français sont plus soucieux de la pauvreté, plus désireux de l'intervention de l'État et moins inquiets des effets désincitatifs des aides sociales sur l'emploi. À l'inverse, les Français sont moins « compatissants » envers les pauvres et moins enclins à demander des aides publiques lorsque l'économie se porte mieux.

La partie I de cette étude est consacrée à l'exposition de ces liens entre sensibilité de l'opinion et pauvreté monétaire. La partie II tente d'analyser ce qui amène nos concitoyens à changer de point de vue à l'égard des plus modestes, en examinant unes à unes quelques situations : le fait de rencontrer soi-même des difficultés, la présence de personnes touchées par la crise dans son entourage ou la sensibilité au contexte économique général (taux de croissance économique, taux de chômage). Dans la partie III, nous regardons en détail comment les représentations de la pauvreté sont réparties socialement : qui est compréhensif/peu sensible à l'égard des plus modestes et qui est favorable/réticent à l'implication des pouvoirs publics pour aider les plus précaires. Nous regardons si la sensibilité à la conjoncture économique varie selon les caractéristiques sociodémographiques de chacun. Enfin la partie IV compare les mouvements de l'opinion lors des crises de 1993 et de 2008.

■ PARTIE I - LORSQUE LA PAUVRETÉ AUGMENTE, L'OPINION TEND À ÊTRE PLUS COMPATISSANTE ENVERS LES PLUS DÉMUNIS

La sensibilité d'un individu face à la pauvreté peut revêtir différentes formes et peut être exprimée de différentes façons. On peut montrer de l'empathie envers les personnes démunies en attribuant leur situation à de la malchance (« les pauvres n'ont pas eu de chance ») et non à leur responsabilité personnelle (« les pauvres n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir »). On peut aussi exprimer le souhait d'une plus grande intervention des pouvoirs publics pour aider les démunis. Mais on peut, à l'inverse, penser que les aides sociales déresponsabilisent les publics concernés et qu'elles les amènent à réduire leurs efforts pour s'en sortir (« donner aux plus démunis leur ôte le sens des responsabilités », « s'ils le voulaient vraiment, les chômeurs pourraient retrouver un emploi », « il est plus avantageux de vivre avec des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire »...). Dans cette première partie, est examiné l'ensemble des facettes de la représentation sociale de la pauvreté et leurs liens avec l'évolution des mesures de pauvreté observées fournies par l'INSEE chaque année. L'encadré 1 rappelle quelques une des mesures de la pauvreté utilisées actuellement.

ENCADRÉ 1 - LES MESURES DE PAUVRETÉ RETENUES POUR L'ANALYSE

Comme la pauvreté est multiforme, plusieurs mesures de la pauvreté ont été définies et aucune ne fait l'unanimité. L'INSEE — comme Eurostat et les autres pays européens — retient prioritairement la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou le Canada) développent aussi une approche en « valeur absolue ». Le rapport au Parlement du « Suivi de l'objectif de réduction d'un tiers de la pauvreté en cinq ans » (Édition 2012) comptait dans son tableau de bord pas moins de 34 indicateurs pour aborder toutes les dimensions de la pauvreté.

Nous avons sélectionné dans cette étude deux mesures de référence en France et plus largement en Europe : « le taux de pauvreté monétaire relatif (à 50 % et 60 %) » et « le taux de pauvreté en conditions de vie » qui proposent deux visions différentes de la pauvreté et présentent aussi l'avantage d'être disponibles sur un historique long.

Le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % (respectivement 50 %) du revenu médian équivalent

Il est défini comme la proportion de personnes vivant dans des ménages dont le revenu, net des impôts directs par unité de consommation (niveau de vie), est inférieur à un montant équivalent à 60 % (respectivement 50 %) du niveau de vie médian de la population. La pauvreté monétaire est ici une notion relative, dans la mesure où le seuil de pauvreté dépend du niveau global des revenus et de leur répartition dans l'ensemble de la population. La mesure monétaire de la pauvreté est régulièrement critiquée (Bourguignon, 2008 ; Godefroy, Missègue, Pujol et Tomasini, 2010) mais reste aujourd'hui la norme au niveau européen.

Cet indicateur existe depuis 1970, il était publié par l'INSEE tous les 6 ans avant 1996 et tous les ans depuis 1996. Les années manquantes ont été calculées par le CREDOC par interpolation linéaire. En 2010 (dernier point disponible, publié en septembre 2012 par l'INSEE), sont considérées comme étant en situation de pauvreté les personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie était inférieur au seuil de 964 € sur la base d'un seuil à 60 % et de 803€ mensuel sur la base d'un seuil à 50 %. En 2010, 14,1 % de la population vivaient dans un ménage dont le niveau de vie se situait en dessous du seuil à 60 % et 7,8 % dans un ménage en dessous du seuil de pauvreté à 50 %.

Le taux de pauvreté en conditions de vie

Il est défini comme la proportion de ménages subissant au moins huit carences ou difficultés de conditions de vie parmi vingt-sept types de difficultés prédéfinies. Les 27 indicateurs de difficultés en conditions de vie sont regroupés en quatre groupes : les contraintes budgétaires (part du remboursement dans le revenu supérieur à un tiers, découverts bancaires...), les retards de paiement (factures, loyers et charges, versements d'impôts), les restrictions de consommation (les moyens financiers ne permettent pas de maintenir le logement à bonne température, de payer une semaine de vacances une fois par an, de remplacer les meubles...), le logement (le nombre de pièces inférieur au nombre de personnes, absence de salle de bain à l'intérieur du logement, logement trop petit, humide...).

Cet indicateur existe depuis 1997. Jusqu'en 2004, l'indicateur était calculé à partir de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV). Depuis cette date, il est calculé à partir du dispositif européen SILC-SRCV. La conséquence est une rupture de série en 2004. Afin de pouvoir étudier l'ensemble de la série, les points antérieurs à 2004 ont été recalculés par rétropolation linéaire sur la base de l'évolution mesurée entre 1997 et 2004. En 2010 (dernier point disponible), 13,3 % des Français vivaient dans un ménage considéré comme pauvre en conditions de vie.

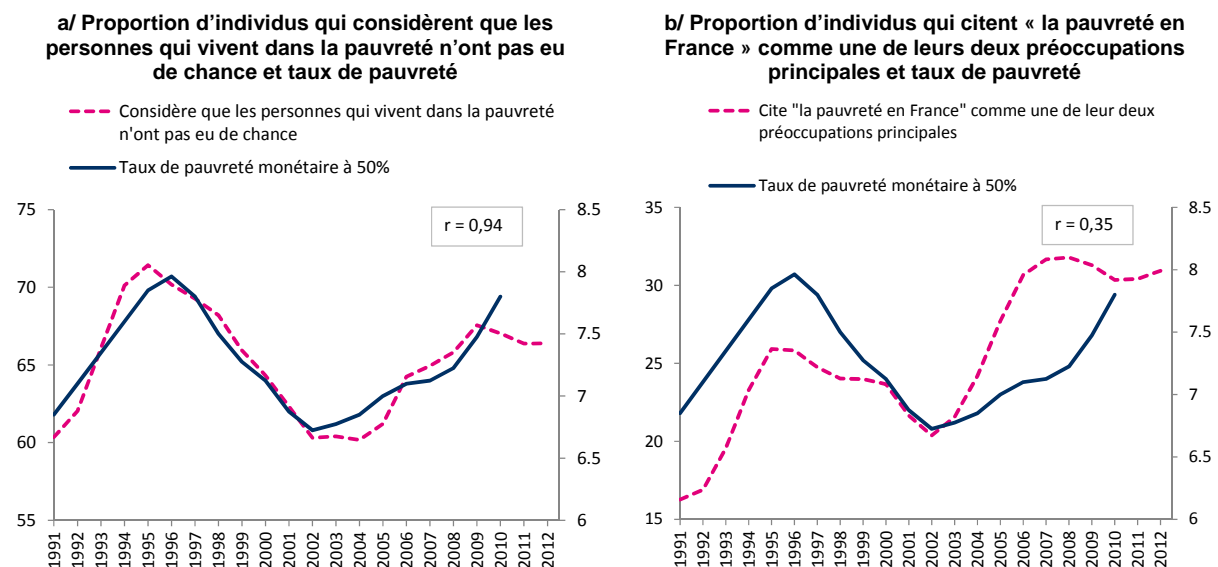
I.1. Évolution parallèle de l'opinion publique et du taux de pauvreté monétaire

En temps de crise, les Français sont plus compatissants

Au cours des 20 dernières années, la proportion de Français qui considèrent que « les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance » plutôt qu'ils « n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir » a toujours été majoritaire. Lorsque l'on demande aux Français de citer leurs deux préoccupations principales parmi 12 possibilités (« guerre », « chômage », « maladie grave »...), « la pauvreté en France » est la 3^e préoccupation exprimée, avec 31 % des suffrages en 2012. La pauvreté en France se place derrière le « chômage » (40 %) et les « maladies graves » (32 %) mais elle est beaucoup plus souvent citée que « la violence et l'insécurité » (23 %), « la dégradation de l'environnement » (16 %), « les tensions internationales » (10 %) ou encore « l'immigration » (6 %).

La proportion de personnes exprimant une forme de compassion ou de préoccupation à l'égard des pauvres a beaucoup varié durant cette période. Plus précisément, l'évolution de la compassion a suivi de près la proportion effective de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté (Figure 2) : augmentation concomitante de la pauvreté monétaire et de la compassion de l'opinion lors de la crise économique de 1993, baisse pendant la période de forte croissance de la fin des années 1990, puis retournement commun des deux indicateurs après l'éclatement de la bulle internet en 2001 pour atteindre un pic en 2008. La période de crise actuelle ne fait pas exception à la règle : l'opinion est aujourd'hui plus sensible qu'en 2002.

Figure 2 - Liens entre compassion exprimée par l'opinion et pauvreté monétaire



SOURCES : ÉCHELLE DE GAUCHE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; ÉCHELLE DE DROITE : TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE, CF. FIGURE 1
NOTES : CF. FIGURE 1 ; R : COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES DEUX COURBES.

Notons dès à présent que, parmi les différentes définitions de la pauvreté monétaire (cf. encadré 1 pour les définitions), le lien marqué entre taux de pauvreté et opinion semble plus fort avec le taux de pauvreté défini à partir du seuil de 50 % du niveau de vie médian qu'avec celui, plus couramment utilisé, du seuil de 60 % du niveau de vie médian. Comme si l'opinion était plus sensible à la grande pauvreté. La comparaison des résultats avec les deux mesures se trouve en annexe 4. Dans la suite de l'étude, le taux de pauvreté retenu correspond à celui calculé à partir du seuil de 50 % du niveau de vie médian.

Le coefficient de corrélation entre le taux de pauvreté et la proportion de Français qui considèrent que « les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance » (voir l'encadré 2 pour l'explication des aspects

techniques de la méthode d'analyse) présenté en figure 2.a, calculé sur la période 1991-2010, est très élevé : 0,94⁴. Le test de robustesse effectué sur les données en différences premières confirme ce résultat : la corrélation des indicateurs convertis en différences premières est plus faible qu'en niveau, mais reste très élevé : 0,73.

Néanmoins, la préoccupation exprimée par l'opinion semble s'affaiblir un peu depuis 2008, alors que la pauvreté continue à croître avec l'approfondissement de la crise. Cette évolution récente est discutée en partie IV.

La relation entre la préoccupation vis-à-vis de la pauvreté et la pauvreté monétaire (figure 2.b) semble moins forte : le taux de corrélation est de 0,35. La raison en est que les deux courbes ne présentent pas la même tendance de long terme. La proportion d'individus citant la « Pauvreté en France » comme préoccupation est en hausse alors que le taux de pauvreté est sur une tendance nulle (dans ce cas le coefficient de corrélation n'est pas adapté). Néanmoins, les séries de préoccupation pour la pauvreté et du taux de pauvreté présentent des similitudes et sont dépendantes l'une de l'autre : leurs inflexions ont eu lieu aux mêmes moments – montée jusqu'en 1995, puis décroissance jusqu'en 2002, et à nouveau croissance. Les séries transformées par la méthode des différences premières sont donc corrélées (0,55).

ENCADRÉ 2 - POINTS MÉTHODOLOGIQUES

Le lissage des séries temporelles

Les indicateurs issus de l'enquête « Conditions de Vie et Aspirations » du CRÉDOC varient d'une année sur l'autre. Ces variations peuvent refléter des changements réels de l'opinion. Mais il n'est pas impossible qu'elles traduisent un simple « bruit statistique », intrinsèque aux enquêtes quantitatives sur un échantillon de population. On peut chercher à neutraliser ce « bruit » de façon à mieux faire apparaître les tendances et les retournements de l'opinion. C'est pourquoi le choix a été fait de lisser les séries. La méthode employée est celle des moyennes mobiles sur 3 années, en accordant un poids de 0.5 à l'année en cours (n) et 0.25 aux années n-1 et n+1, excepté pour le dernier point de la série qui est le point observé à l'année n.

La figure A2 présentée en annexe, p.45 illustre l'effet du lissage pour les séries « Taux de pauvreté monétaire à 50 % » et « Proportion d'individus qui considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance ». En gommant les effets de courts termes et les erreurs dues à la technique d'enquête par sondage, le lissage a pour effet d'augmenter la corrélation observée avec le taux de pauvreté monétaire. Les résultats du lissage sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

La robustesse des liens entre opinion et pauvreté

Les coefficients de corrélations entre les différentes séries étudiées sont corrects uniquement lorsque les variables n'ont pas de tendance de long terme. Sinon, la corrélation en niveau n'est plus adaptée : si les séries ont une même tendance de long terme, alors le coefficient de corrélation sera artificiellement élevé, et si au contraire, elles sont sur des tendances contraires, le coefficient sera artificiellement bas. Des analyses sur les séries stationnalisées sont alors préconisées. Nous avons utilisé la méthode des différences premières, consistant à calculer les différences des valeurs successives des variables au cours du temps.

Les corrélations nouvellement calculées sur les séries stationnalisées sont à peine plus faibles que sur les séries brutes pour la majorité des indicateurs et plus élevées pour la question de la préoccupation pour la pauvreté. Ce test confirme que les relations obtenues entre opinion et taux de pauvreté monétaire sont robustes et fiables. Les résultats de la stationnarisation sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous (*cf.* dernière colonne).

Les Français sont plus nombreux à soutenir une intervention des pouvoirs publics pour aider les plus modestes qu'au début des années 2000

Compassion, empathie envers les pauvres et volonté d'intervention des pouvoirs publics sont intimement liées. Mette et Ralle (2000) constatent, comme nous, que les opinions exprimées sur les causes de la pauvreté conditionnent celles exprimées sur les dispositifs publics d'aide aux défavorisés. En moyenne, plus un individu déclare

⁴ Obtenir un fort coefficient de corrélation sur des séries chronologiques peut être trompeur : si deux séries sont prises dans un mouvement général de hausse de long terme, le coefficient de corrélation sera automatiquement significatif et proche de 1. Cependant, ni notre indicateur, ni le taux de pauvreté ne suivent de tendance sur la période étudiée. C'est pourquoi, nous nous autorisons à présenter ce coefficient. Un test de robustesse, par stationnarisation des séries, annule l'effet de tendance de long terme : il est présenté par la suite (*cf.* encadré 2).

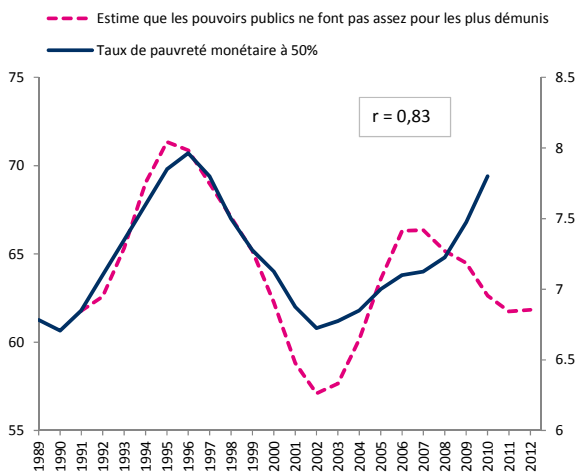
que les personnes en situation de pauvreté sont responsables de leur situation, plus il affirme que le système de protection vis-à-vis de ces personnes doit être « limité ».

Dans l'enquête « Conditions de vie et aspirations », on observe qu'entre 1992 et 1995, la part des Français estimant que « les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis » est passée de 63 % à 72 % (figure 3.a) ; puis cette part a décliné pendant les années de croissance, jusqu'à 57 % au début des années 2000 ; entre 2002 et 2007, pendant la période de ralentissement économique, elle est repartie à la hausse. Le lien entre pauvreté et soutien des politiques sociales est cependant moins clair depuis 2006 : en 2006 et 2007, alors que le taux de pauvreté est stable en lien avec la baisse du chômage, la demande d'intervention se maintient à un niveau élevé ; et depuis la crise de 2008-2009, l'attente vis-à-vis des pouvoirs publics est relativement moindre alors que le chômage et le taux de pauvreté ont nettement progressé.

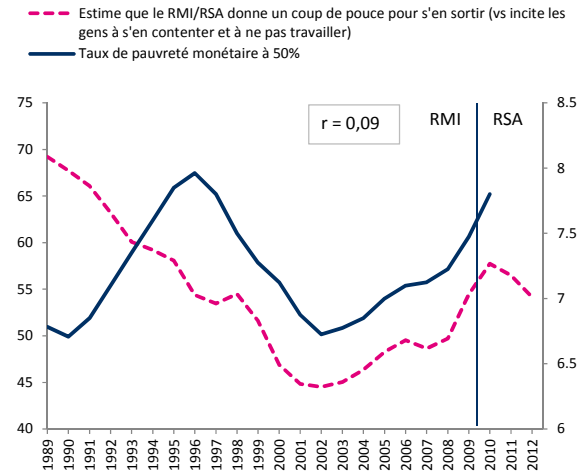
Dans le même registre, on demande si « le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir » ou s'il « incite les gens à s'en contenter et à ne pas travailler ». L'évolution de cet indicateur est lié, lui aussi, à l'ampleur de la pauvreté et au contexte économique (figure 3.b). Mais pas seulement : il est aussi lié aux dates clés de création et de modification du dispositif. Le RMI a rencontré un écho largement positif dans l'opinion lors de sa création en 1989 : 70 % des individus pensaient qu'il était « un coup de pouce pour s'en sortir »⁵. Mais avec les années, sa popularité a fortement décliné jusqu'en 2002. À partir de cette date, il a regagné peu à peu de sa popularité alors que la pauvreté entamait une nouvelle hausse. À la fin des années 2000, le RSA qui n'en était qu'au stade de test (2007- 2009) était lui aussi souvent considéré comme un coup de pouce plutôt que comme un dispositif désincitatif, mais il a perdu de son aura très peu de temps après son instauration, et ce jusqu'à aujourd'hui. La mise en place du RSA, comme le souligne Paugam (2009), « brouille les statuts intermédiaires entre emploi et assistance : on peut être à la fois un peu travailleur et un peu assisté ». Il est peut-être plus difficile pour les Français de se positionner au sujet de ce dispositif qu'au sujet du RMI.

Figure 3 - Liens entre soutien des politiques sociales et taux de pauvreté monétaire à 50 %

a/ Proportion d'individus qui estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis



b/ Proportion d'individus qui estiment que le RMI/RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. incite les gens à s'en contenter et à ne pas travailler)



SOURCES : ÉCHELLE DE GAUCHE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; ÉCHELLE DE DROITE : CF. FIGURE 1
NOTE : CF. FIGURE 1. LA QUESTION RELATIVE AU REVENU MINIMUM PORTAIT SUR LE RMI JUSQU'EN 2009, ELLE CONCERNE LE RSA DEPUIS 2010.

⁵ Et près des trois quarts étaient confiants dans la perspective que les bénéficiaires auraient de réelles chances de se réinsérer sur le marché du travail. Voir Georges Hatchuel, Anne-Delphine Kowalski, Catherine Duflos et Jean-Pierre Loisel, « Prestations sociales, allocations familiales et RMI », Rapport pour la CNAF, CREDOC, décembre 1995.

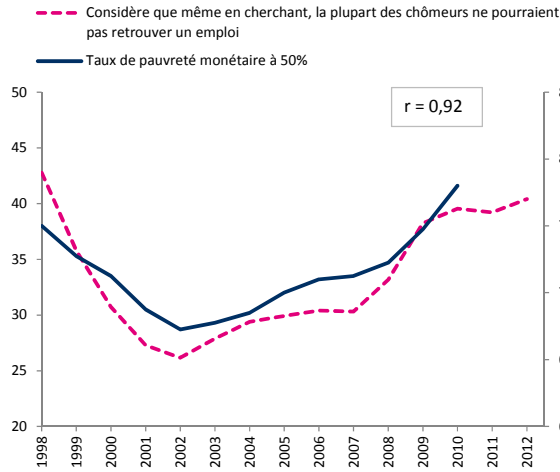
Les Français craignent moins les effets déresponsabilisants de l'aide aux personnes en situation de précarité

Au cours de cette dernière décennie, le débat politique s'est souvent focalisé sur les effets pervers de la solidarité publique. Pourtant, on compte aujourd'hui, au cœur de la crise, plus de personnes qui pensent qu'il est moins avantageux de percevoir les minima sociaux que de vivre avec un bas salaire : 33 % en 2012, contre 21 % en 2008 (cf. figure 4.b) ; de même, la proportion de ceux qui estiment que les chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi même s'ils le voulaient vraiment a atteint un niveau plus élevé qu'à la veille de la crise économique (41 % en 2012, contre 35 % en 2008). D'ailleurs, la France est un des pays d'Europe où la crainte des effets déresponsabilisants des politiques sociales est la moins répandue (Bigot, 2012). L'opinion est de plus en plus rétive à croire qu'il est possible de trouver du travail et de s'en sortir à la seule condition de le vouloir. Le taux de corrélation des deux indicateurs avec l'ampleur de la pauvreté est très élevé : 0,92 et 0,90.

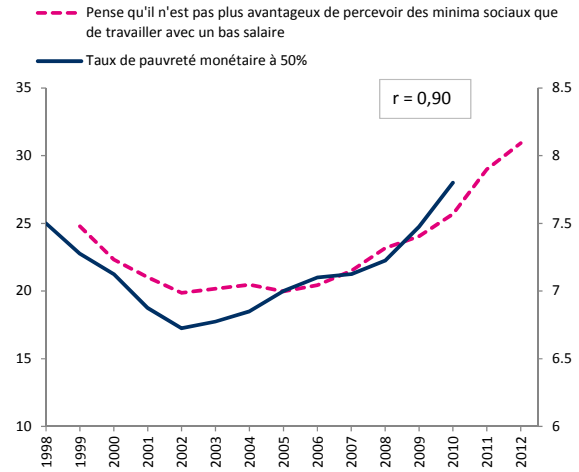
Concernant l'aide à apporter aux familles pauvres, le nombre d'individus considérant que « la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre » plutôt que « leur enlève tout sens des responsabilités » a lui aussi augmenté lors des pannes économiques de 1993 et de 2008 (figure 4.c). Les deux années où les dispositifs d'aide aux familles en difficulté ont reçu le plus de suffrages sont 1995 et 2012 (64 %). Cependant, hors de ces deux périodes, le lien entre le soutien aux politiques familiales destinées aux familles modestes et la pauvreté monétaire est moins évident que pour l'ensemble des indicateurs que nous avons étudiés jusqu'ici. On peut émettre l'hypothèse que cette question, comme celle portant sur le RSA est en partie tributaire de la popularité des mesures mises en place au fil du temps autour de la politique familiale : augmentation de 25 % des prestations familiales au lendemain des élections de 1981 ; mise sous conditions de ressources par le Gouvernement Jospin (1997-1998) et déclenchement d'une vague de protestations avant que le projet ne soit abandonné ; mise en place de la PAJE (2004) assez soutenue par l'opinion, etc.

Figure 4 - Liens entre les effets désresponsabilisants des aides aux personnes en difficulté et le taux de pauvreté monétaire à 50 %

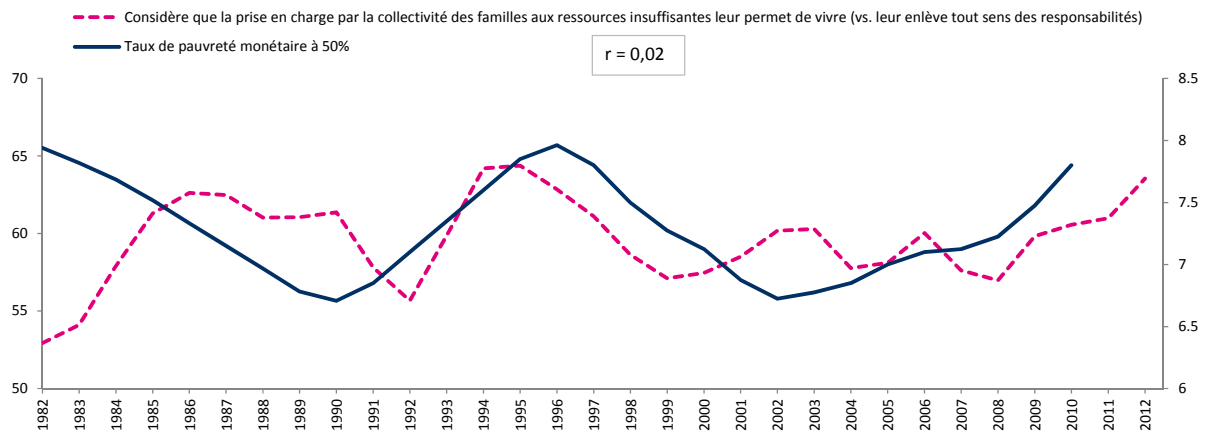
a/ Proportion d'individus qui estiment que même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi



b/ Proportion d'individus qui pensent qu'il est moins avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire



c/ Proportion d'individus qui considèrent que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (vs. leur enlève tous sens des responsabilités)



SOURCES : ÉCHELLE DE GAUCHE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; ÉCHELLE DE DROITE : TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE : CF. FIGURE 1.
NOTES : CF. FIGURE 1 ; R : COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES DEUX COURBES.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des corrélations des indicateurs de longue période de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CRÉDOC, sur données brutes, lissées et en différences.

Tableau 1 - Corrélations de long terme entre les indicateurs de sensibilité à la pauvreté du CRÉDOC et la pauvreté monétaire à 50 %

Proportion de la population qui...	Nb années	En niveau		En différence première
		Données brutes	Données lissées	Données lissées
... considère que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. ne font pas assez d'effort pour s'en sortir)	22	0,81	0,94	0,73
...cite la pauvreté en France comme un de ses deux principaux sujets de préoccupation	22	0,34	0,35	0,55
...estime que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis	22	0,74	0,83	0,65
...considère que le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. incite les gens à ne pas travailler)	24	0,07	0,09	0,29
...estime que même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi	15	0,81	0,92	0,83
...pense qu'il n'est pas plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire	14	0,40	0,90	0,79
...considère que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (vs. leur enlève tout sens des responsabilités)	31	0,01	0,02	0,13

Sources : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations » ; Taux de pauvreté monétaire : cf. figure 1 Figure 1.

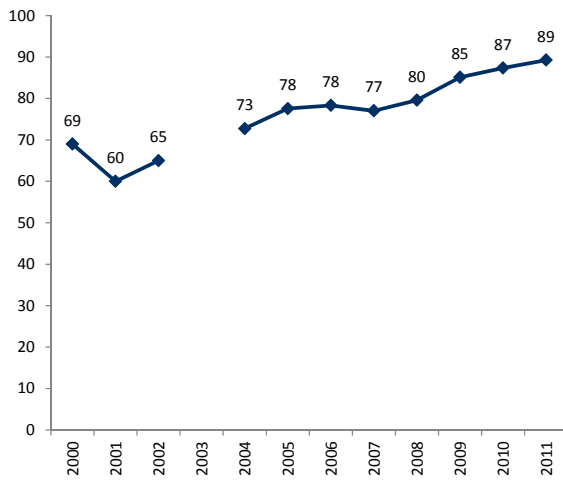
Notes : cf. figure 1.

La crise a aussi pour effet d'augmenter les préoccupations vis-à-vis des inégalités et des injustices sociales

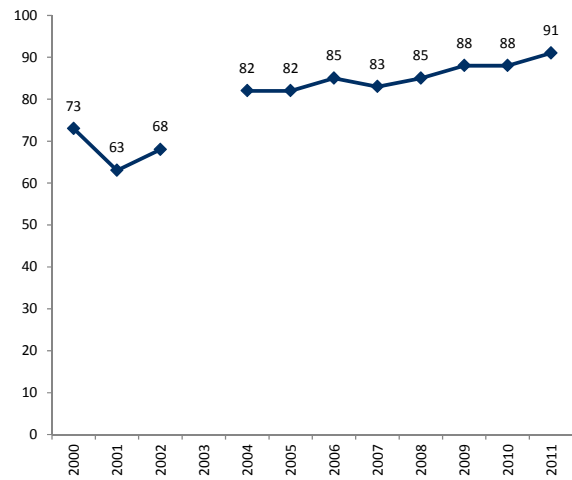
Les crises économiques n'ont pas uniquement pour effet de modifier l'opinion de la population à l'égard des pauvres, elles soulèvent aussi des inquiétudes, des questionnements sur la répartition des revenus. La crise de 2008 a vivement exacerbé la perception, pourtant déjà forte, d'inégalités grandissantes au sein de la population française (figure 5). Les données du baromètre DREES indiquent qu'en 2007, avant la crise économique actuelle, 84 % de nos concitoyens pensaient que « les inégalités ont augmenté ces cinq dernières années » et 83 % que « la pauvreté et l'exclusion ont augmenté ces cinq dernières années ». En 2011, ils sont respectivement à 94 % et 91 % de la population. De plus, 69 % des Français déclaraient en 2007 que la société française leur paraissait injuste, contre 75 % en 2011. Ils sont également plus nombreux à encourager les interventions de l'État en matière économique et sociale.

Figure 5 - Sentiment d'inégalités, d'exclusion et d'injustice depuis 2000

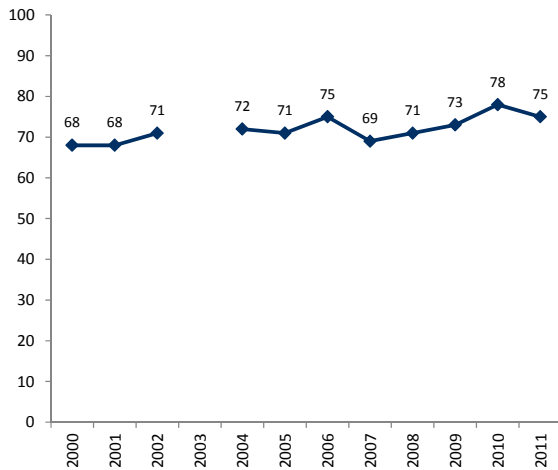
a/ Pense que, globalement, les inégalités en France ont plutôt augmenté ces cinq dernières années



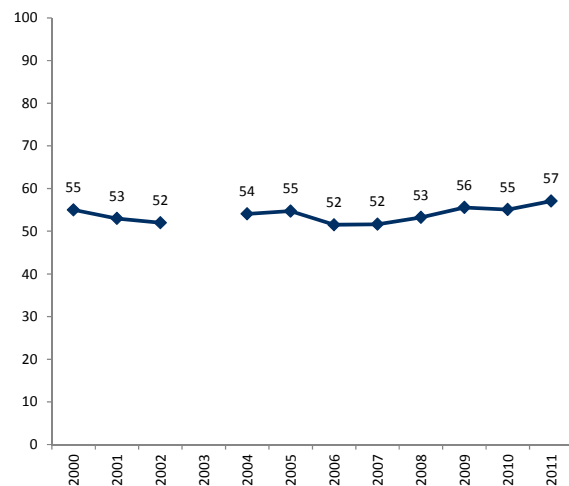
b/ Pense que « la pauvreté et l'exclusion » en France ont augmenté ces cinq dernières années



c/ Pense que la société Française est plutôt injuste



d/ Pense qu'il n'y a pas assez d'interventions de l'Etat en matière économique et sociale



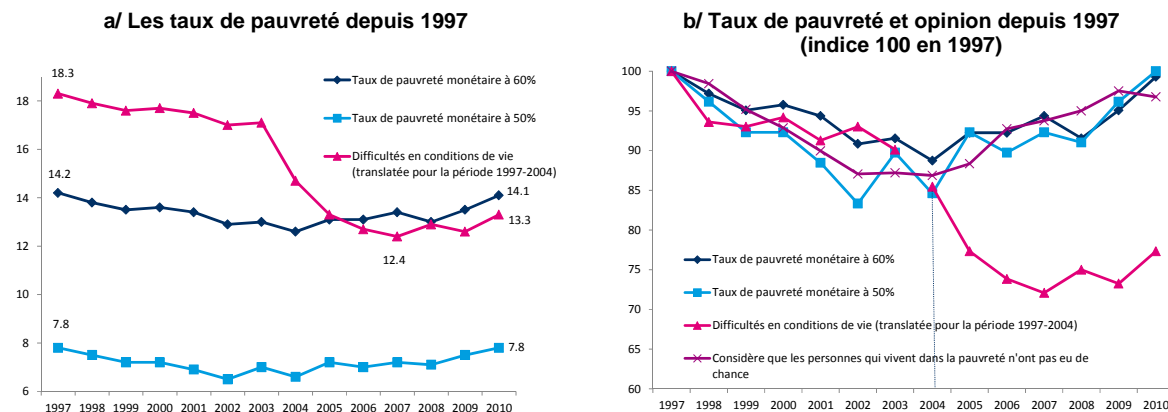
SOURCES : BAROMÈTRE DREES.

I.2. Les Français ne semblent pas sensibles à l'indicateur de pauvreté en conditions de vie

De nombreux travaux pointent les insuffisances de la mesure de la pauvreté monétaire. Par exemple, elle ne tient pas compte de l'augmentation des dépenses « contraintes » telles que le coût du logement et des charges afférentes. La pauvreté monétaire est une mesure relative et le seuil de pauvreté augmente à chaque fois que la médiane des niveaux de vie progresse. L'approche de la pauvreté ou des difficultés en conditions de vie apporte une autre vision des choses, en évaluant la proportion de ménages pauvres sans utiliser de métrique purement monétaire, et sans référence à un indicateur médian mobile. La pauvreté en conditions de vie recense les privations du ménage, c'est-à-dire les biens et les services d'usage ordinaire que le « ménage désire » mais ne peut pas se permettre d'acheter (cf. encadré 1).

Des travaux comme ceux de Gramain et Momic (2004) ou Linarès (2004) ont établi que la pauvreté était, aux yeux de la population française, en premier lieu perçue comme un état de privations élémentaires (le manque de nourriture, de logement, d'accès aux soins). En ce sens, la pauvreté « en conditions de vie » semblerait *a priori* plus proche de l'idée que les gens se font de la pauvreté que la pauvreté monétaire. Pourtant, l'opinion de la population française ne suit pas l'évolution de la pauvreté en conditions de vie ; elle suit mieux le taux de pauvreté monétaire. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les évolutions des mesures de pauvreté monétaire et des difficultés en conditions de vie depuis 1997 (figure 6a et 6 b). Les mesures de pauvreté monétaire ont diminué entre 1997 et 2002, puis ont stagné jusqu'en 2008 et enfin progressé depuis 2008. Cette évolution correspond aux mouvements de l'opinion. À l'inverse, la pauvreté en conditions de vie baisse entre 1997 et 2007, puis repart à la hausse pour s'établir à 13,3 % en 2010.

Figure 6 - Évolution de l'opinion au sujet de la pauvreté et des mesures de pauvreté en points de pourcentage depuis 1997



SOURCES : TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE : CF. FIGURE 1 ; TAUX DE DIFFICULTÉS EN CONDITIONS DE VIE : INSEE, DISPOSITIF SRCV (STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES) DEPUIS 2004, ENQUÊTES EPCV (ENQUÊTES PERMANENTES SUR LES CONDITIONS DE VIE) DE 1997 À 2004 ; CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS »

NOTE : LES INDICATEURS DE LA FIGURE 6B SONT EN BASE 100 EN 1997 (PREMIÈRE ANNÉE DE DISPONIBILITÉ DE LA PAUVRETÉ EN CONDITIONS DE VIE). EN 2004, IL Y A UNE RUPTURE DE SÉRIE POUR LA PAUVRETÉ EN CONDITIONS DE VIE. CETTE ANNÉE LÀ, LA PAUVRETÉ EN CONDITIONS DE VIE TOUCHAIT 10,6 % DES MÉNAGES AVEC L'ANCIENNE MÉTHODE DE CALCUL CONTRE 14,6 % AVEC LA NOUVELLE MÉTHODE.

Le tableau 2 récapitule l'ensemble des corrélations entre opinion et pauvreté en conditions de vie présentées en partie I.1 : les corrélations sont presque nulles, voire négatives. Ces résultats invitent à penser que les Français ont une plus grande sensibilité à la pauvreté relative (lorsqu'une partie de la population dispose de ressources significativement moins importantes que la majeure partie du corps social) qu'à la pauvreté entendue comme un ensemble de privations matérielles élémentaires.

Ce constat nuance la vision des pauvres décrite par Gramain et Momic (2004) et Linarès (2004). Bien sûr, les personnes interrogées se réfèrent d'abord à ce qui les frappe le plus, c'est-à-dire aux stéréotypes de la misère (la mendicité dans la rue, l'absence de logement, le manque de nourriture...). Mais les Français adoptent aussi une approche plus générale et relative de la pauvreté.

Tableau 2 - Corrélations entre opinion et taux de pauvreté en conditions de vie

Proportion de la population...	Nb années	Taux de pauvreté en conditions de vie
...qui considère que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir)	14	-0,01
...qui cite "la pauvreté en France" comme une de ses deux préoccupations principales	14	-0,88
...qui estime que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis	14	-0,19
...qui considère que le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. incite les gens à ne pas travailler)	14	-0,19
...qui estime que même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi	14	-0,12
...qui pense qu'il n'est pas plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire	14	-0,17
...qui considère que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (vs. leur enlève tout sens des responsabilités)	14	0,13

SOURCES : TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE : *cf.* FIGURE 1; TAUX DE DIFFICULTÉS EN CONDITIONS DE VIE : INSEE, DISPOSITIF SRCV (STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES) DEPUIS 2004, ENQUÊTES EPCV (ENQUÊTES PERMANENTES SUR LES CONDITIONS DE VIE) DE 1997 À 2004.
NOTE : LES CORRÉLATIONS SONT CALCULÉES EN NIVEAU, SUR SÉRIES LISSÉES.

■ PARTIE II - L'OPINION EST TRÈS SENSIBLE À L'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ, MAIS ÉGALEMENT À CELLE D'AUTRES FACTEURS

Nous avons vu que la sensibilité de l'opinion à l'égard des pauvres est liée à l'évolution du taux de pauvreté, mais peut-être dépend-elle aussi du contexte économique plus général. Nous allons maintenant chercher à comprendre les mécanismes sous-jacents qui expliquent ces évolutions. Pour cela, nous allons explorer une à une différentes pistes allant du plus proche (la population serait-elle plus compatissante à l'égard des pauvres parce qu'elle subit elle-même, dans son quotidien, les conséquences de la crise ? Est-ce le fait d'être en contact avec des personnes pauvres qui rend les gens plus sensibles ?)... au plus éloigné (même sans être touchés personnellement, les Français rejettent-ils moins la responsabilité de la pauvreté sur les pauvres eux-mêmes lorsqu'ils ont conscience des difficultés économiques traversées par la société dans son ensemble ?).

Les mécanismes qui déterminent l'opinion sont complexes : sont à l'œuvre une conjonction de faits, de vécus, de discours politiques, de bruits médiatiques, le tout dans un univers socio-économique, historique et culturel qui rend difficile l'interprétation de chaque mouvement de l'opinion. Néanmoins, plusieurs hypothèses ont pu être testées dans cette partie et il apparaît que l'opinion est particulièrement sensible à l'évolution du taux de chômage. Comme si nos concitoyens établissaient un lien direct entre la hausse du chômage et la progression de la pauvreté. Le fait de rencontrer soi-même des fins de mois difficiles ou d'être confronté, *via* son réseau social, à des personnes en situation de pauvreté, semble, en revanche, avoir peu d'impact sur les opinions que l'on a sur les politiques sociales.

II.1. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages semble peu jouer sur l'opinion

Depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat des Français est au cœur du débat public. De plus en plus de personnes déclarent avoir du mal à boucler leurs fins de mois, près de deux sur trois s'imposent régulièrement des restrictions sur plusieurs postes de leur budget (vacances, loisirs, mais aussi alimentation, transport, santé, etc.) et une personne sur deux considère que son niveau de vie s'est dégradé depuis une dizaine d'années⁶.

Est-ce le fait de ressentir ces contraintes financières qui amène les Français à se sentir plus solidaires envers les plus démunis ? Il semble que cette explication ne soit pas la bonne. Si, depuis 2008, le pouvoir d'achat est en berne et l'empathie envers les personnes pauvres reste élevée, cela n'a pas toujours été le cas par le passé : dans la Figure 7.a, entre 2004 et 2007, le pouvoir d'achat⁷ était en hausse alors même que la sensibilité à la pauvreté progressait (le taux de pauvreté progressait aussi, *cf.* Figure 4.a). Même avec l'indicateur de pouvoir d'achat « arbitral »⁸ (Figure 7.b) – qui présente l'avantage d'introduire les dépenses « contraintes » ou « pré-engagées » telles que le logement et ses charges, et donc d'être plus proche du ressenti des ménages –, les

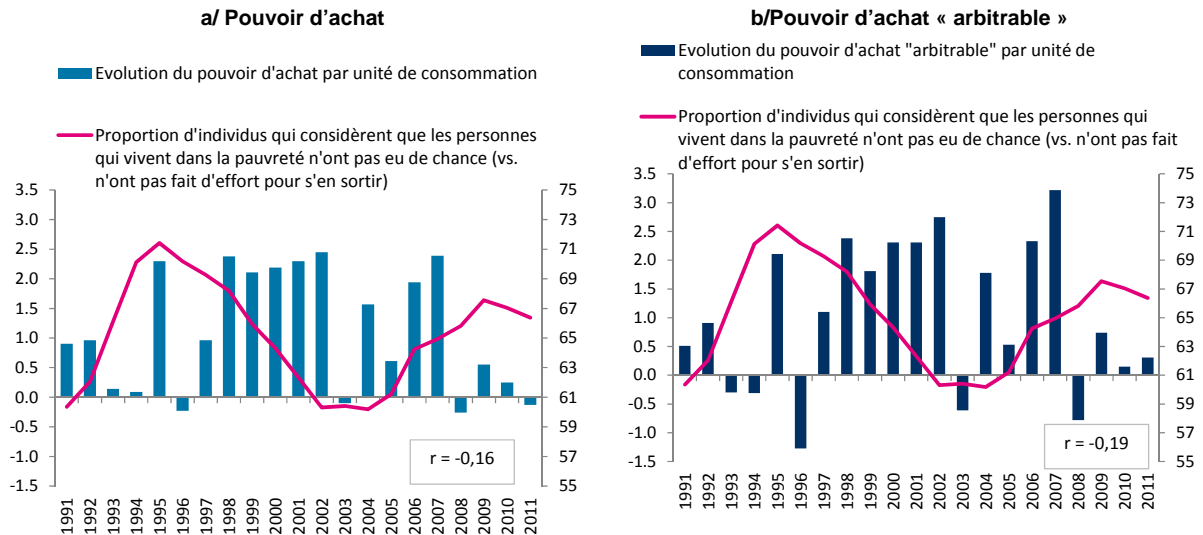
⁶ Ces résultats sont issus de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » du début de l'année 2012. Pour une analyse plus approfondie du malaise ressenti par la population par rapport à l'évolution du pouvoir d'achat, voir Régis Bigot, *Les classes moyennes sous pression*, Cahier de recherche, n°249, CREDOC, décembre 2008, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C249.pdf>. Voir aussi Philippe Moati et Robert Rochefort, *Mesurer le pouvoir*, rapport du Conseil d'Analyse Économique, n° 73, La Documentation française, 2008, <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/073.pdf>.

⁷ Le pouvoir d'achat est défini comme la différence entre l'évolution du revenu des ménages et l'évolution de l'indice des prix.

⁸ L'INSEE définit le revenu « arbitral » comme le revenu disponible diminué d'un certain nombre de dépenses « pré-engagées » (logement, charges, etc.), rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage.

résultats ne sont pas plus concluants : les années où les ménages subissent une contraction de leur budget ne sont pas forcément des années où leur sensibilité à l'égard des plus pauvres s'accroît.

Figure 7 - Pouvoir d'achat, pouvoir d'achat « arbitrage » et compassion envers les pauvres



SOURCE : ÉCHELLE DE GAUCHE : POUVOIR D'ACHAT ET DU POUVOIR D'ACHAT ARBITRAGE : COMPTES NATIONAUX - BASE 2005, INSEE; ÉCHELLE DE DROITE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS »

NOTES : CF. FIGURE 1 ; R : COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES DEUX VARIABLES.

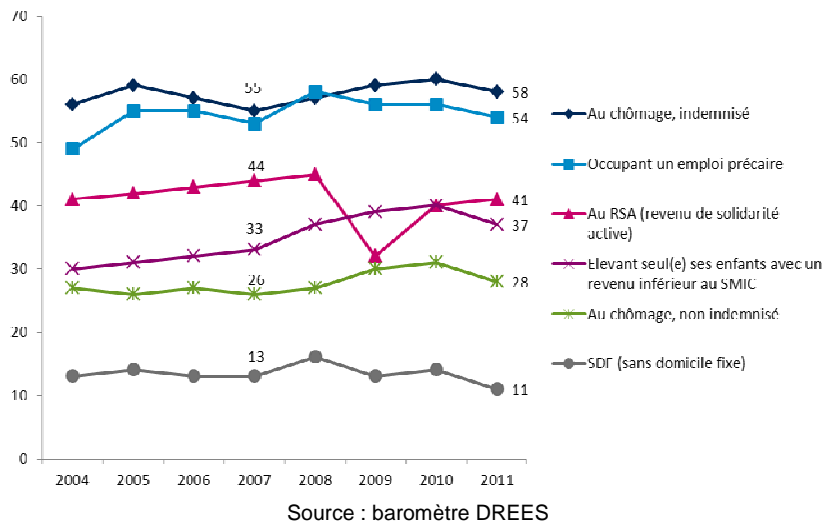
Dans le même registre, le sentiment de « devoir s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget » est lui aussi déconnecté de l'opinion exprimée par les ménages vis-à-vis de la pauvreté. Par exemple, pendant les années qui suivirent la crise de 1993, le sentiment de restriction des Français était stable ou à la baisse sur l'ensemble des postes de dépenses (le logement, les soins médicaux, les vacances, les loisirs, l'habillement, la voiture...) alors que dans le même temps la compassion pour les plus modestes grandissait.

II.2. Lorsque la pauvreté augmente, le nombre de personnes déclarant être en contact avec des personnes en situation précaire varie peu

Explorons maintenant une seconde piste. On pourrait penser que c'est par l'entourage proche ou par l'observation du nombre de sans domicile fixe que nos concitoyens perçoivent l'évolution de la pauvreté. Avec la crise de 2008, le nombre de chômeurs a crû d'un million de personnes, atteignant 3 millions de personnes en 2012. Pendant ce temps, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de 50 % du niveau de vie médian est passé de 4,2 à 4,8 millions de personnes. Est-ce le fait de voir la pauvreté « à sa porte » qui alerte l'opinion ?

Les données fournies par le baromètre DREES semblent infirmer cette hypothèse. Les personnes interrogées ne disent pas connaître plus de personnes vivant dans la précarité depuis le début de la crise financière (Figure 8). Certes, ils sont un peu plus nombreux à déclarer connaître des chômeurs (58 % des personnes interrogées disent connaître des chômeurs indemnisés, contre 55 % en 2007 ; 28 % des chômeurs non indemnisés contre 26 % en 2007). Mais ils sont de moins en moins nombreux à déclarer connaître des allocataires du RSA (de 44 % à 41 %) et des personnes sans domicile fixe (de 13 % à 11 %).

Figure 8 - Dans votre famille ou en dehors de votre famille, connaissez-vous quelqu'un ... ?

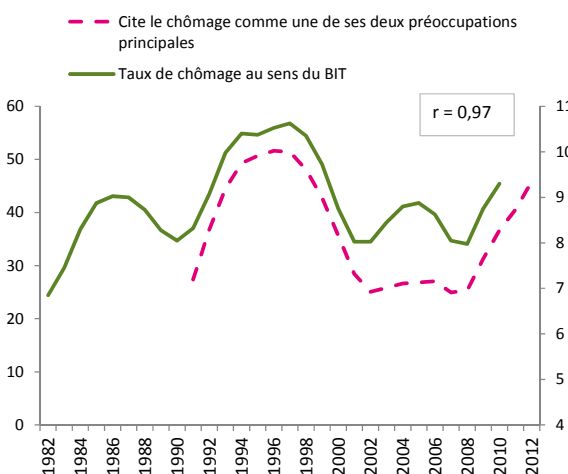


II.3. L'opinion est très sensible aux variations du taux de chômage

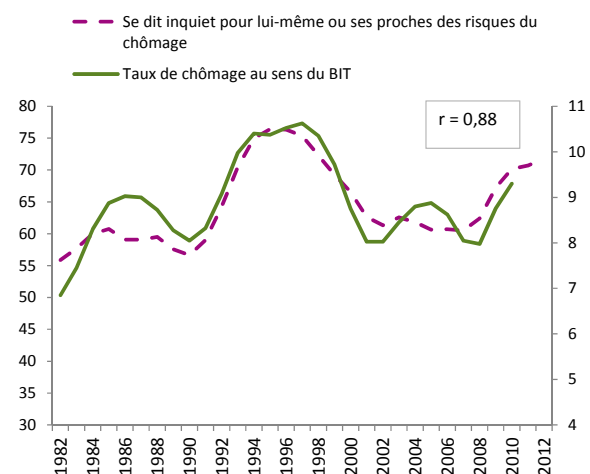
Le chômage est au cœur des inquiétudes des Français. Il est la première source de préoccupation de nos concitoyens, même pour ceux qui sont en dehors du marché de l'emploi (retraités). Mais, comme le montre la Figure 9.a, cette inquiétude n'est pas constante à travers le temps : plus l'emploi est menacé, comme lors de la récession de 1993, plus la population se montre préoccupée. À l'inverse, lors de l'embellie économique de la fin des années 1990, le chômage passe au second plan des préoccupations exprimées. La corrélation entre crainte du chômage et taux de chômage réel est particulièrement élevée : 0,97.

Figure 9 – Taux de chômage et préoccupation vis-à-vis du chômage

a/ Proportion d'individus qui citent le chômage comme une de leurs deux préoccupations principales



b/ Proportion d'individus qui se disent inquiets du chômage pour eux-mêmes ou pour leurs proches



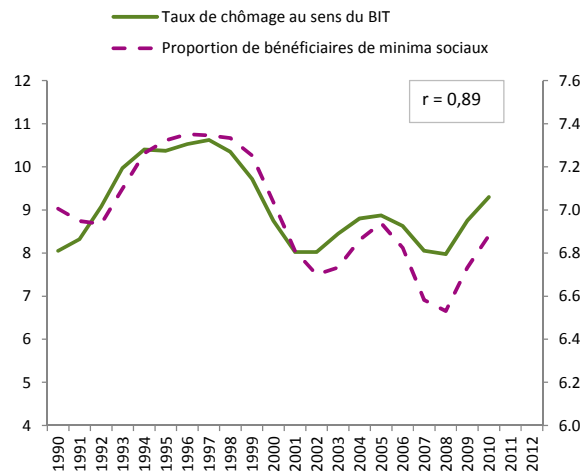
SOURCES : ÉCHELLE DE DROITE, CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS »; ÉCHELLE DE GAUCHE : TAUX DE CHÔMAGE INSEE, ENQUÊTES EMPLOI 1982-2011, SÉRIES LONGUES.

NOTE : R : COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES DEUX COURBES.

Or, les Français établissent un lien direct entre chômage et pauvreté. Selon une enquête de l'Eurobaromètre (2010), 61 % de la population française estime que les « personnes sans emploi » sont les plus vulnérables à la

pauvreté, loin devant toutes les autres populations dites fragiles (« les personnes ayant un emploi précaire » (44 %), « les personnes âgées » (41 %), « les personnes souffrant d'un handicap », « les immigrants », « les jeunes adultes », etc.). On peut supposer que la hausse du chômage est perçue par nos concitoyens comme ayant un impact direct sur la pauvreté. De fait, malgré le dispositif d'assurance chômage, une part importante des actifs basculent en dessous du seuil de pauvreté lorsqu'ils perdent leur emploi⁹. Depuis une vingtaine d'années, on observe que l'augmentation du chômage se traduit à chaque fois par une augmentation du nombre d'allocataires de minima sociaux (figure 10).

Figure 10 - Bénéficiaires de minima sociaux et taux de chômage



SOURCES : INSEE, CNAMTS, CNAF, MSA, DREES, PÔLE EMPLOI, FSV, CNAV, CDC.

NOTES : R : COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES DEUX COURBES ; PROPORTION DE BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX : ÉCHELLE DE DROITE.

Le tableau suivant rapporte les corrélations des indicateurs d'opinion avec les différents agrégats macroéconomiques. On peut y vérifier que le chômage — bien plus que le PIB, le pouvoir d'achat ou même le pouvoir d'achat « arbitral » par unité de consommation — semble être une véritable « courroie de transmission » entre la conjoncture économique et l'opinion relative aux politiques sociales.

⁹ C'est la principale raison invoquée dans le rapport au Parlement sur la pauvreté du ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale (2011) pour expliquer les variations du taux de pauvreté monétaire.

Tableau 3 - Corrélations entre indicateurs CRÉDOC et mesures de l'activité économique

	Taux de croissance du PIB	Évolution du pouvoir d'achat par UC	Évolution du pouvoir d'achat arbitrage par UC	Taux de chômage au sens BIT	Proportion de bénéficiaires de minima sociaux	(Rappel) Taux de pauvreté à 50 %
Taux de pauvreté monétaire à 50 %	-0.21	-0.49	-0.49	0.81	0.65	1
Proportion d'individus qui...						
...considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir)	-0.01	-0.16	-0.19	0.77	0.62	0.94
...citent "la pauvreté en France" comme une de leurs deux préoccupations principales	-0.11	-0.13	0.01	-0.09	-0.28	0.35
...estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis	0.11	-0.07	-0.13	0.75	0.64	0.83
...estiment que le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. incite les gens à ne pas travailler)	0.07	-0.01	-0.04	0.17	0.39	0.09
...estiment que même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi	-0.07	-0.26	-0.23	0.78	0.51	0.92
...pensent qu'il n'est pas plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire	-0.19	-0.44	-0.35	0.56	0.28	0.90
...considèrent que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (vs. leur enlève tout sens des responsabilités)	0.05	0.09	0.06	0.60	0.48	0.02
...se disent inquiets pour eux-mêmes ou leurs proches des risques du chômage	-0.15	-0.10	-0.11	0.88	0.76	0.52
...citent le chômage comme une de leurs deux préoccupations principales	0.20	-0.12	-0.21	0.97	0.92	0.83

SOURCES : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS »; TAUX DE CROISSANCE, POUVOIR D'ACHAT, POUVOIR D'ACHAT ARBITRABLE, PROPORTION DE MINIMA SOCIAUX : INSEE

NOTE : LES TAUX DE CORRÉLATION SUPÉRIEURS À 50 % SONT SURLIGNÉS EN VERT.

■ PARTIE III - DIFFÉRENTS REGARDS PORTÉS SUR LA PAUVRETÉ ET LES POLITIQUES SOCIALES

Nous verrons ici que l'opinion que l'on se fait de la pauvreté et des politiques sociales dépend étroitement de la place que chacun occupe dans la société (son statut professionnel, son âge, ses revenus...), mais que les inflexions de la conjoncture touchent l'ensemble de la population de la même manière.

III.1. Les opinions diffèrent selon les catégories sociales

Le tableau 4 résume les effets de l'âge, du sexe, de la situation professionnelle, du revenu, de la catégorie socioprofessionnelle, et du diplôme sur les perceptions de la pauvreté.

Les hommes et les femmes ont des positions très proches, quelles que soient les manières d'aborder le sujet, avec une légère propension des femmes à être plus compatissantes à l'égard des personnes vivant en situation de pauvreté.

Les jeunes ont plus d'empathie pour les personnes pauvres que les personnes âgées. Alors que 59 % des plus de 70 ans déclarent que les personnes vivant dans la pauvreté n'ont pas eu de chance, on en compte 72 % parmi les moins de 25 ans (+13 points). D'ailleurs, ces derniers craignent moins les effets déresponsabilisants des politiques publiques, en plébiscitant notamment la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes.

Le statut professionnel influe beaucoup sur les jugements exprimés. Les chômeurs sont plus sensibles que les actifs occupés à la question de la pauvreté. Ils soutiennent les pouvoirs publics dans leurs actions et s'inquiètent moins de leurs effets pervers. Les salariés précaires (CDD, intérim ou temps partiel subi) demandent plus souvent que les autres à l'État d'intervenir auprès des plus démunis, qu'ils jugent moins souvent responsables de leur sort.

Les hauts revenus, les cadres et les diplômés du supérieur sont ambivalents dans leurs réponses. D'un côté, ils tendent moins souvent à considérer que les pauvres sont responsables de leur situation : l'opinion selon laquelle « les pauvres n'ont pas eu de chance » est partagée par 78 % des cadres contre 68 % des ouvriers (+10 points). Ils croient moins que certains chômeurs refusent des emplois vacants (+33 points d'écart entre les cadres et les ouvriers). Mais, d'un autre côté, ils considèrent que les minima sociaux peuvent conduire à des effets pervers et qu'il serait « plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire » (-7 points entre les cadres et les ouvriers) alors même qu'ils sont les premiers à défendre le RSA (+29 points), dont un des objectifs premiers est de remettre les allocataires sur le marché de l'emploi. En résumé, ils remettent en question — sans les disqualifier — les dispositifs d'aides aux plus démunis. Les personnes les plus pauvres ne sont pas suspectées par les cadres et diplômés du supérieur de profiter du système : elles sont plutôt perçues comme victimes de la crise et piégées dans des dispositifs qu'il faudrait peut-être revoir.

Tableau 4 – Effets de l'âge, du sexe et de la situation d'emploi sur la sensibilité à la pauvreté

Proportion d'individus qui...	Écart des réponses (en points de pourcentage) des...						
	... chômeurs comparés aux actifs occupés	...travailleurs précaires comparés aux travailleurs non précaires	...hauts revenus comparés aux bas revenus	...cadres comparés aux ouvriers	...diplômés du sup. comparés aux non-diplômés	...jeunes comparés aux personnes âgées	...femmes comparées aux hommes
...considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir)	+6	+2	+11	+10	+15	+13	+4
...citent "la pauvreté en France" comme une de leurs deux préoccupations principales	+3	+1	-1	+1	+5	+2	+1
...estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis	+10	+3	0	-2	0	+13	0
...estiment que le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. incite les gens à ne pas travailler)	+7	+3	+17	+29	+20	+7	-3
...estiment que, même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi	+15	+1	+15	+33	+21	+8	0
...pensent qu'il n'est pas plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire	+9	+3	-6	-7	-6	+4	0
...considèrent que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (vs. leur enlève tout sens des responsabilités)	+7	+4	-2	+5	+6	+15	-2

SOURCE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS »

LECTURE : LES DIPLOMÉS DU SUPÉRIEUR SONT 52 % À ESTIMER QUE, MÊME EN CHERCHANT, LA PLUPART DES CHÔMEURS NE POURRAIENT PAS RETROUVER D'EMPLOI ALORS QU'ILS SONT 31 % CHEZ LES NON-DIPLOMÉS, SOIT 21 POINTS DE POURCENTAGE EN PLUS.

NOTE : LES VALEURS DÉPASSANT LES 10 POINTS SONT SURLIGNÉES EN VERT.

En complément de l'analyse descriptive qui précède, nous avons réalisé une analyse factorielle permettant de regrouper les individus selon leurs opinions. Les variables utilisées dans l'analyse factorielle sont présentées dans l'encadré 3.

ENCADRÉ 3 - LES VARIABLES UTILISÉES POUR L'ANALYSE FACTORIELLE

Variables actives

Considère que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir)

Cite "la pauvreté en France" comme une de ses deux préoccupations principales

Estime que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis

Estime que le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (versus incite les gens à s'en contenter et à ne pas travailler)

Estime que, même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi

Pense qu'il n'est pas plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire

Considère que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (versus leur enlève tout sens des responsabilités)

Cite le chômage comme une de ses deux préoccupations principales

Variables illustratives

Sexe

Age

Diplôme

Revenus

Situation d'emploi

Catégorie d'agglomération

Situation maritale

Revenu

Nombre d'enfants

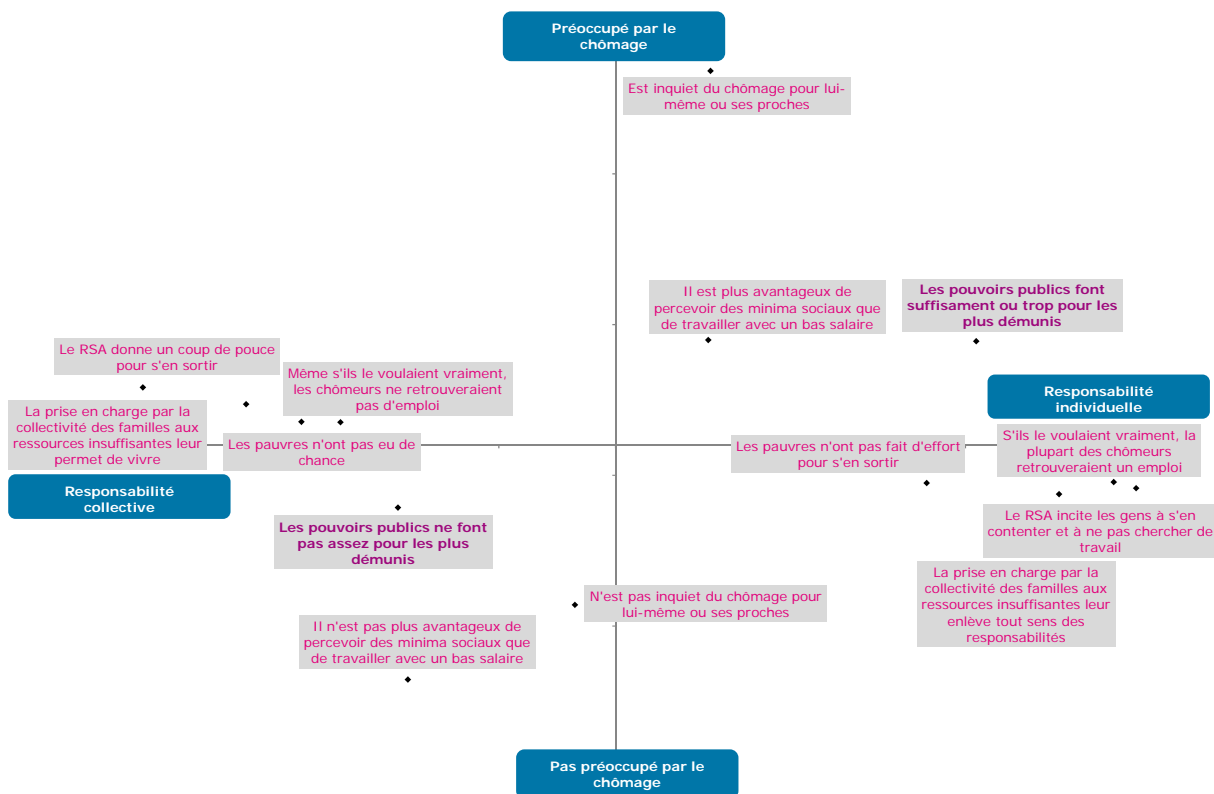
Opinion sur le logement

L'analyse (figure 11) met en lumière les deux principaux clivages de l'opinion au sujet de la pauvreté.

L'axe vertical traduit le niveau de préoccupation de la personne interrogée vis-à-vis du chômage. En haut de l'axe, se trouvent les individus qui sont préoccupés par le chômage, en bas de l'axe, ceux qui sont assez éloignés de ces préoccupations.

L'axe horizontal peut se lire comme opposant la « responsabilité collective » et la « responsabilité individuelle » pour expliquer la pauvreté. À droite se retrouvent les individus qui considèrent que les personnes pauvres ne font pas assez d'effort pour s'en sortir et que le RSA incite les gens à ne pas travailler. À gauche, sont positionnés les individus qui pensent que les personnes pauvres ne sont pas responsables de leur situation et que les pouvoirs publics devraient davantage les protéger de l'insécurité sociale¹⁰.

Figure 11 - Cartographie de la sensibilité de l'opinion vis-à-vis de la pauvreté
Projection des indicateurs de sensibilité à la pauvreté (variables actives de l'ACM)



SOURCE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS »

Cette analyse met en lumière différents groupes d'individus (figure 12) :

-Les publics en difficulté (chômeurs et travailleurs précaires), lesquels sont à la fois compatissants et inquiets par rapport au chômage et à la pauvreté, qu'ils considèrent comme ne résultant pas de choix individuels mais d'une défaillance collective. Ils expriment un désir de soutien des pouvoirs publics.

-Les catégorisées aisées (études longues, cadres et profession intellectuelle supérieure, revenus élevés), bien que peu préoccupées par le chômage, se montrent compréhensifs par rapport à l'insécurité sociale. Ils défendent des politiques sociales actives. Ils sont surreprésentés dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants et dans l'agglomération parisienne. Ils travaillent aussi souvent au sein d'entreprises publiques.

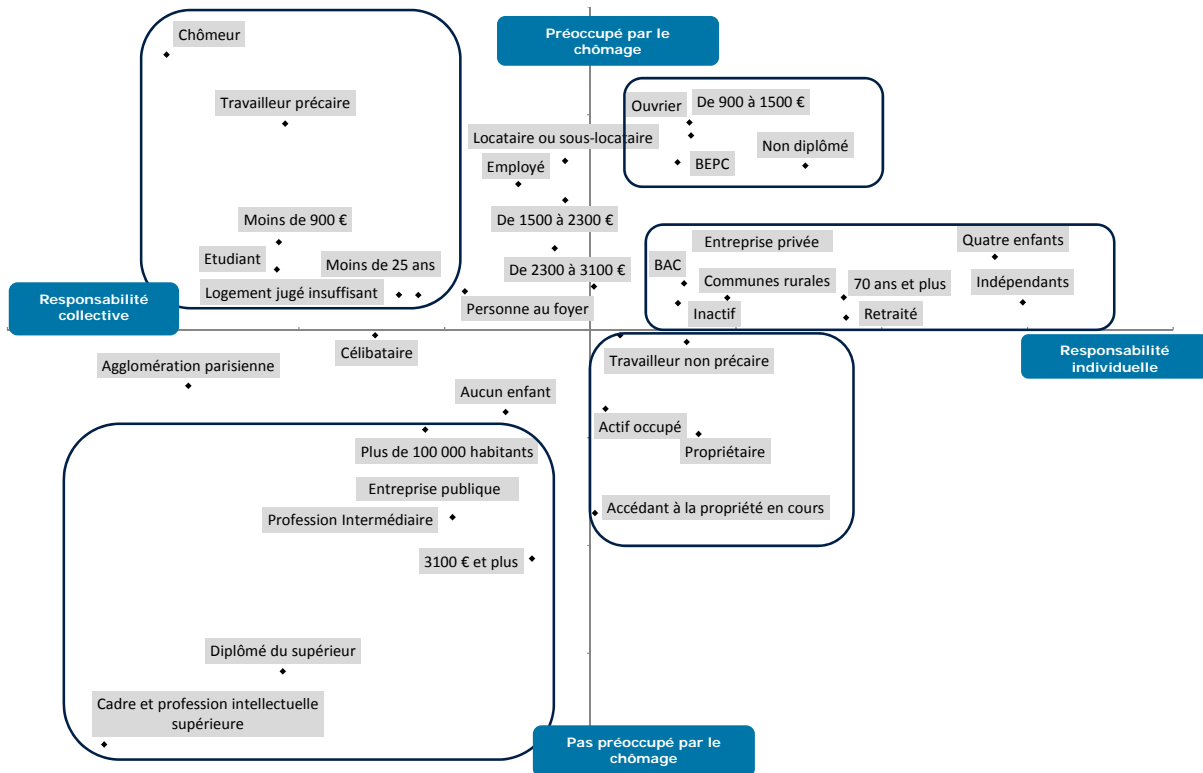
¹⁰ À partir des réponses au baromètre DREES, Mette et Ralle (2000) font apparaître une opposition assez similaire entre les individus qui pensent que « le refus de travailler » est une cause plausible de la pauvreté et ceux qui rejettent cette idée.

-Les catégories populaires (études courtes, employés et ouvriers, revenus moyens) se sentent menacées et expriment leur inquiétude face à la pauvreté ou au chômage pour elles-mêmes. Elles ne sollicitent pas particulièrement l'intervention de l'État.

-Les retraités, les travailleurs indépendants sont un peu moins préoccupés par le chômage (et par la pauvreté) ; ils s'inquiètent des effets déresponsabilisants des aides publiques.

-Les propriétaires et accédants : sont eux aussi relativement peu sensibles à l'existence de la pauvreté et du chômage qu'ils attribuent à une responsabilité collective. Cette opinion est aussi répandue dans les villes de plus de 100 000 habitants, hors agglomération parisienne.

Figure 12 – Les opinions vis-à-vis de la pauvreté dans la société
Projection des variables sociodémographiques (variables illustratives de l'ACM)



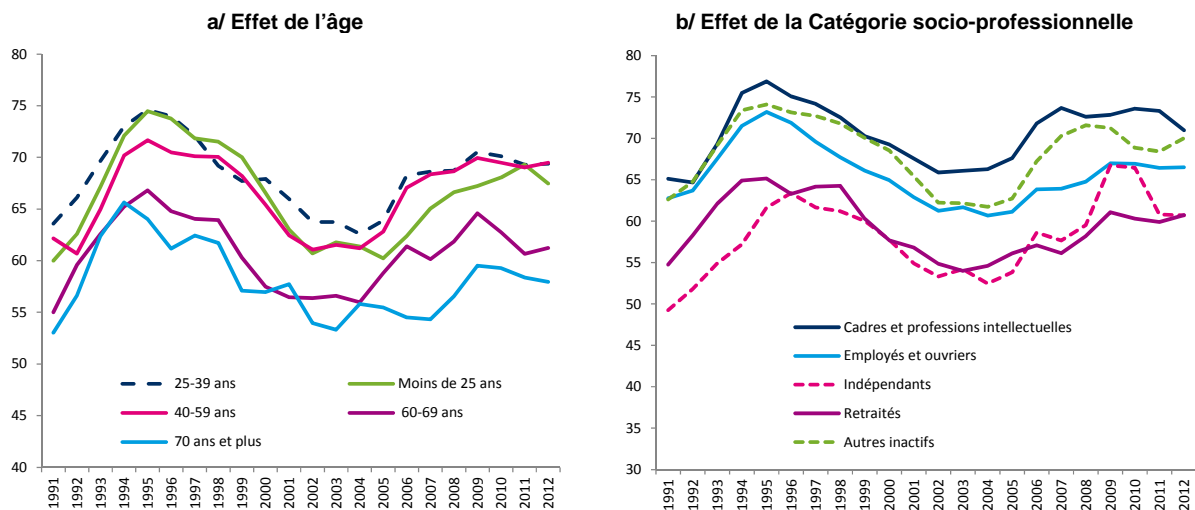
SOURCES : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS ».

III.2. Tous les citoyens infléchissent leur opinion en temps de crise

Comment réagissent les différentes catégories de la population lorsque la situation du marché du travail du pays fluctue ? Il apparaît que, bien que partant de niveaux de préoccupation différents, les sensibilités de chaque composante du corps social évoluent de la même manière selon le contexte économique et social.

La Figure 13 illustre par exemple, les évolutions au fil du temps de l'opinion par âge et par catégorie socio-professionnelle. On observe un mouvement général de l'opinion. Les points de retournements sont à deux ans près les mêmes pour les jeunes et les personnes âgées, les cadres, les employés et ouvriers : préoccupation croissante pour les personnes pauvres pendant la crise économique de 1993, retournement après 1995 jusque dans le début des années 2000, puis renforcement des inquiétudes à partir de 2002-2003.

Figure 13 - Évolution de la sensibilité à la pauvreté par catégorie de population
Proportion d'individus qui considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance vs. n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir (en %)



SOURCES : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS ».

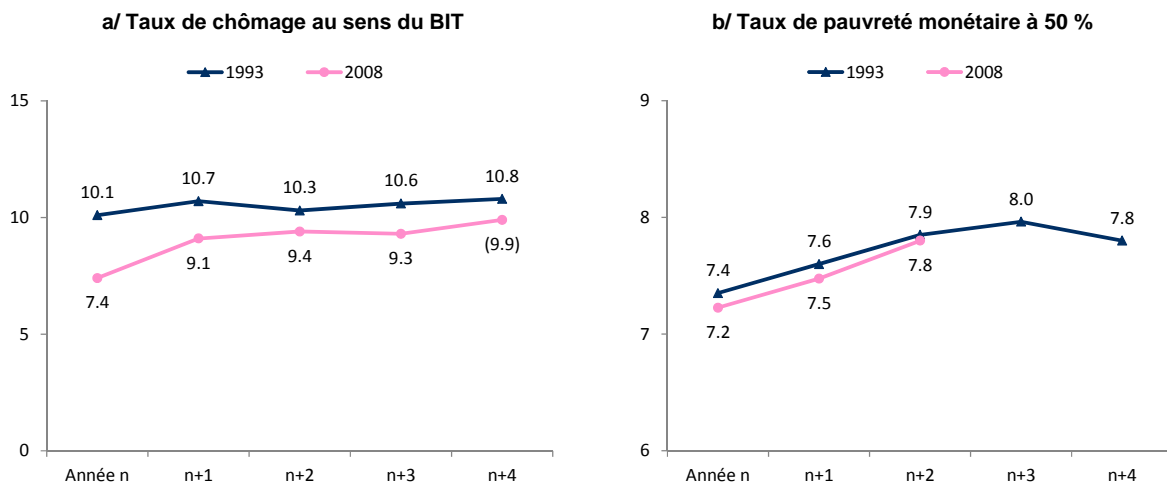
NOTES : CF. FIGURE 1.

■ PARTIE IV - COMPARAISON DE LA CRISE ACTUELLE AVEC CELLE DE 1993

La population française est sensible à l'évolution de la situation socio-économique et tend à être plus compréhensive en période de crise. Néanmoins, nos concitoyens n'ont pas la même réaction aujourd'hui, suite à la crise financière de 2008 qu'après la crise économique qui a frappé l'Europe en 1993. La comparaison de ces deux périodes apporte un éclairage complémentaire sur les tendances de l'opinion en matière de politiques sociales.

Rappelons tout d'abord les effets de ces deux crises sur le chômage et la pauvreté. En 1993, le chômage était de 10,1 % (Figure 14.a), soit nettement plus élevé qu'en 2008 (7,4 %). La crise a poussé fortement le chômage à la hausse depuis 2008 (+2,5 points entre 2008 et 2012) alors qu'il n'avait augmenté que de + 0,7 point entre 1993 et 1997. Parallèlement, la pauvreté monétaire à 50 %, à peu près au même niveau au début de chaque période, a connu une progression assez similaire (Figure 14.b).

Figure 14 - Les crises économiques de 1993 et 2008



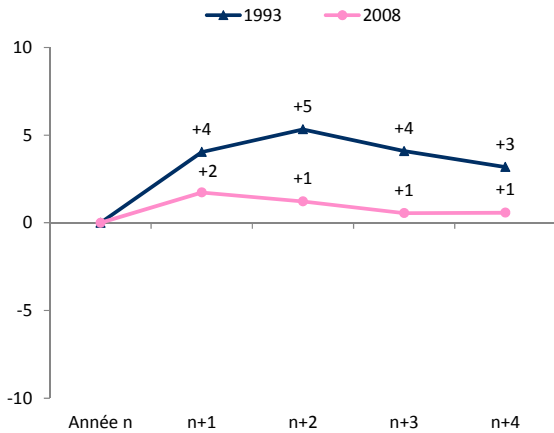
SOURCES: TAUX DE CHÔMAGE : TAUX DE CHÔMAGE INSEE, ENQUÊTES EMPLOI 1975-2011, SÉRIES LONGUES. TAUX DE PAUVRETÉ : INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX 1970 À 1990, INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX RÉTROPOLÉES 1996 À 2004, INSEE-DGFIP-CNAF - CNAV -CCMSA, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX 2005 À 2010 ; LES POINTS DES ANNÉES 1993, 1994 ET 1995 DU TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE À 50 % SONT DES POINTS ISSUS DE L'INTERPOLATIONS DES DONNÉES ENTRE 1990 ET 1996.

IV.1. L'opinion semble aujourd'hui moins compréhensive à l'égard des plus démunis qu'en 1993

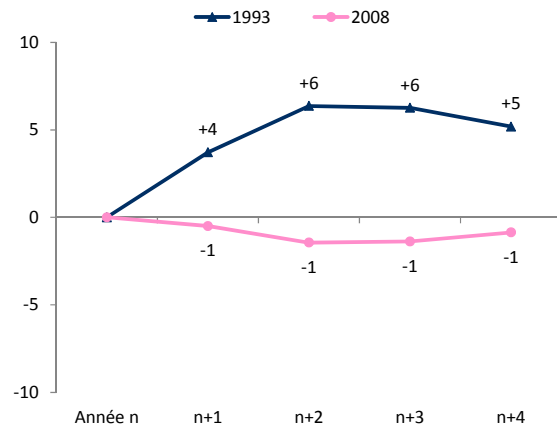
La proportion de la population qui considère que « les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance » plutôt « qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir » a moins augmenté aujourd'hui qu'en 1993 : à l'époque, cette proportion avait cru de +5 points en deux ans, passant de 66 % à 71 %, alors qu'elle est stable lors de la crise actuelle, passant de 66 % à 67 % (Figure 15.a). Au lendemain de la crise de 1993, la « pauvreté en France » était citée de plus en plus souvent comme un des principaux sujets de préoccupation (+6 points, passant de 20 % à 26 %). En 2008, ce sujet était fortement présent à l'esprit des Français (31 %) mais il n'a pas évolué depuis.

Figure 15 - Les réactions de l'opinion après les crises économiques de 1993 et 2008

a/ Proportion d'individus qui considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir) (en points de %)



b/ Proportion d'individus qui citent la « Pauvreté en France » comme un de leurs deux préoccupations principales (en points de %)



SOURCE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS ».

NOTE : L'ANNÉE N POUR LA COURBE « CRISE DE 1993 » REPRÉSENTE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE EN JANVIER 1993. LES CHIFFRES POUR LES ANNÉES SUIVANTES (N+1 À N+4) REPRÉSENTENT L'ÉCART À CETTE ANNÉE N ; LES VARIATIONS SONT EXPRIMÉES EN POINTS DE POURCENTAGE.

LECTURE : DEUX ANS APRÈS LE DÉBUT DE LA CRISE DE 1993, LA PROPORTION D'INDIVIDUS QUI CONSIDÈRENT QUE LES PERSONNES QUI VIVENT DANS LA PAUVRETÉ N'ONT PAS EU DE CHANCE A AUGMENTÉ DE +5 POINTS. DEUX ANS APRÈS LA CRISE DE 2008, CETTE PROPORTION A AUGMENTÉ DE +1 POINT.

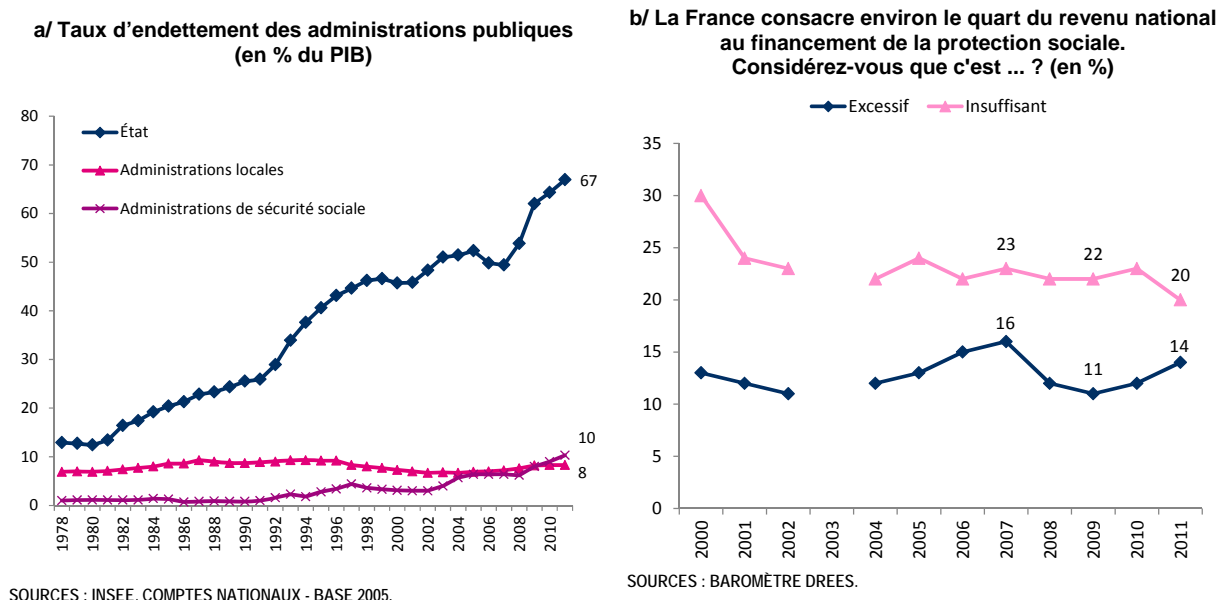
La comparaison de 1993 et 2008 invite à envisager l'hypothèse d'une sorte de « durcissement » de l'opinion. C'est d'ailleurs l'idée défendue par Duvoux et Paugam (2008) au sujet des décennies 1990-2000. Selon eux, la perception sociale de la pauvreté s'est transformée au cours de ces deux décennies, passant de la « compassion » à la « culpabilisation ». Une des raisons principales de cette évolution serait la flexibilité du travail : le développement du temps partiel contraint aurait ainsi créé une « situation de concurrence entre les pauvres qui travaillent dans les secteurs dégradés et flexibles du marché du travail et des chômeurs de longue durée [...], éloignés du monde de l'emploi ». Cette mise en concurrence aurait eu pour effet, dans l'opinion, de rendre plus responsables les allocataires de minima sociaux de ne pas trouver de travail.

IV.2. Le souhait d'intervention des pouvoirs publics paraît moins fort qu'en 1993

La population s'inquiète un peu plus du poids des prestations sociales dans le budget de la nation

La dette publique s'est accrue ces deux dernières décennies (figure 16.a) : elle touche principalement l'État (67 % du PIB en 2011) mais aussi les administrations de Sécurité sociale (10 % du PIB). Malgré tout, la première réaction des Français au lendemain de la crise financière de 2008 a été un désir de maintien du niveau de protection sociale, perçue comme le dernier rempart contre la pauvreté. Ainsi, entre 2007 et 2009, la proportion d'individus qui considèrent que le financement de la protection sociale est excessif s'est rétractée (figure 16.b), passant de 16 % à 11 % (-5 points) et la proportion de ceux qui l'estime insuffisante est restée pratiquement stable. Néanmoins, depuis 2010, le sujet de la dette est passée sur le devant de la scène médiatique et politique. Elle était souvent au cœur des débats lors de la dernière élection présidentielle. À qui les aides de l'État doivent-elles bénéficier en priorité ? Les classes moyennes ne sont-elles pas les perdantes de la redistribution socio-fiscale ? Les aides doivent-elles être attribuées en échange de contreparties ?

Figure 16 - Le taux d'endettement des administrations et l'opinion sur le poids de la protection sociale



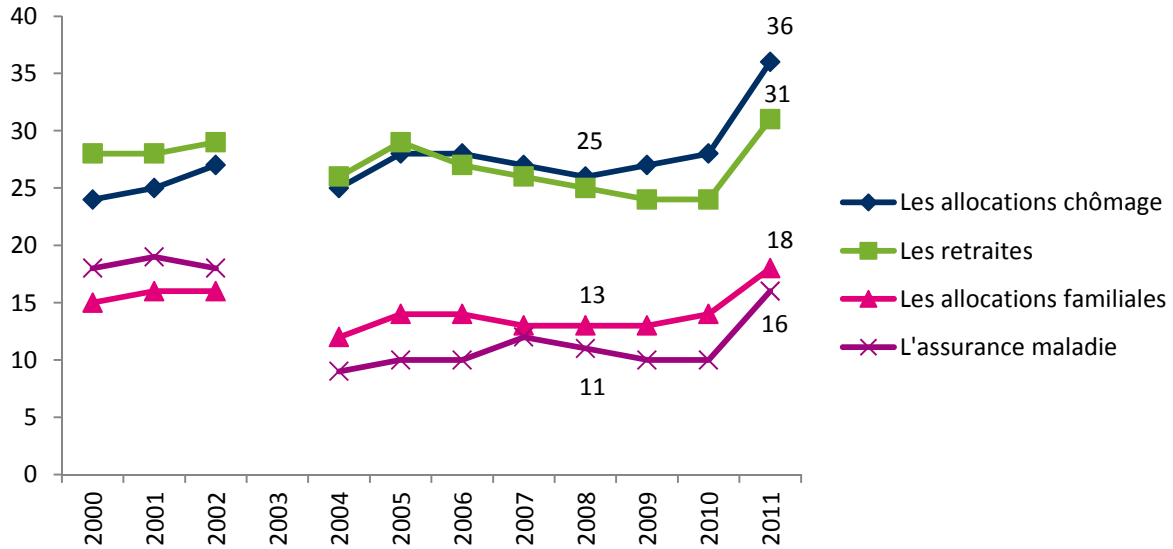
Une tendance à demander un système de protection sociale plus contributif

L'universalité du système de protection sociale – c'est-à-dire le fait qu'il bénéficie à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel –, est toujours plébiscitée par une majorité de Français : 77 % de la population cautionne le principe d'universalité pour l'assurance maladie et 65 % pour l'assurance-retraite. Mais dans les domaines du chômage ou de la famille les défenseurs et les opposants à l'universalité sont aujourd'hui égaux en nombre. Parmi eux, deux idées s'opposent : certains défendent que le système doit profiter « uniquement à ceux qui n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » et une autre « uniquement à ceux qui cotisent ».

Les opinions étaient stables en début de crise (2008-2009) mais elles ont clairement changé depuis 2010 (figure 17). Comme le souligne Coppoletta (2012), quel que soit le risque de protection sociale considéré – les retraites, les allocations chômage, les allocations familiales ou l'assurance maladie –, l'idée selon laquelle les prestations ne doivent être décernées qu'à ceux qui ont cotisé, bien que minoritaire, s'est fortement développée depuis 2010. Les niveaux d'adhésion au système contributif sont supérieurs de +11 points par rapport à 2008 pour les allocations chômage, de +6 points pour l'assurance maladie et de +5 points pour les retraites et les allocations familiales.

Figure 17 – Le système de protection social remis en cause

Proportion d'individus qui considèrent que le système de protection sociale devrait bénéficier « uniquement à ceux qui cotisent » (vs « uniquement à ceux qui n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » et « à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel »)



SOURCES : BAROMÈTRE DREES.

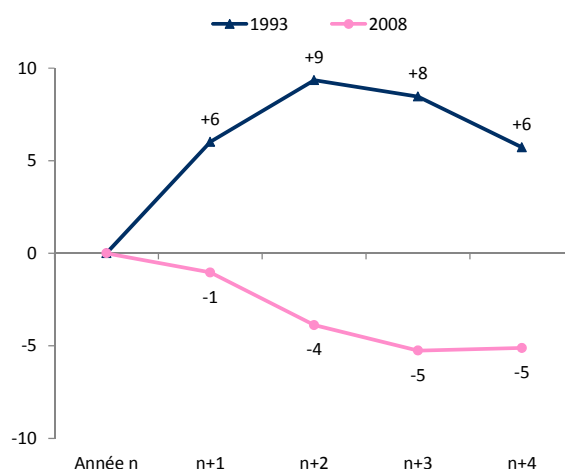
Par ailleurs, le sentiment que les marges de manœuvre des finances publiques sont minces et peut-être aussi la critique de « l'assistanat » dans les débats politiques récents auraient pu contribuer à renforcer l'idée selon laquelle les « droits » de bénéficier des aides de l'État s'accompagnent aussi de « devoirs ».

Le souhait d'une intervention plus soutenue des pouvoirs publics pour aider les plus démunis a diminué depuis 2008 alors qu'il s'était accru après 1993

La demande de soutien aux plus modestes reste majoritaire en France en 2012. Près de deux tiers des personnes interrogées estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis. Néanmoins, on observe une certaine érosion de cette opinion : la proportion d'individus regrettant l'insuffisance de l'intervention des pouvoirs publics a diminué de 67 % à 62 % entre 2008 et 2012 (Figure 18).

Cette situation est inédite : la pauvreté augmente depuis quelques années et, dans le même temps, l'opinion soutient de moins en moins les dépenses en faveur des plus démunis. Par le passé, les Français sollicitaient toujours plus l'État en période de crise...

Figure 18 - Les réactions de l'opinion après les crises économiques de 1993 et 2008
Évolution de la proportion d'individus qui estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis (en points de %)



SOURCES : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS ».
NOTE ET LECTURE : *CF.* FIGURE 15.

IV.3. L'hypothèse d'un « durcissement » de l'opinion doit être nuancée

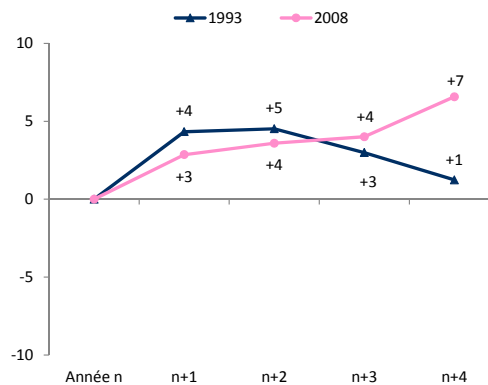
Aujourd'hui, l'opinion craint toutefois moins les effets déresponsabilisants des aides

En 2012, 64 % des Français pensent que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes « leur permet de vivre » plutôt que « leur ôte tout sens des responsabilités ». Cette proportion est en forte progression depuis le début de la crise économique (+7 points). La réaction est plus forte qu'en 1993, ce qui constitue un premier bémol à apporter à l'hypothèse d'un « durcissement » de l'opinion par rapport à cette période.

En outre, la proportion de personnes qui adhèrent à l'idée que « s'ils le voulaient vraiment, la plupart des chômeurs pourraient retrouver un emploi » a reculé depuis 2008¹¹. Face à la crise, la crainte des effets déresponsabilisants des politiques sociales semble donc plutôt s'atténuer.

¹¹ Malheureusement, nous ne disposons de cet indicateur qu'après 1997, ce qui nous prive du comparatif des deux crises.

Figure 19 - Les réactions de l'opinion après les crises économiques de 1993 et 2008
Évolution de la proportion d'individus qui considèrent que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (en points de %)



SOURCES : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS ».
 NOTE ET LECTURE : *CF.* FIGURE 15.

Une plus vive réaction à l'évolution du chômage qu'en 1993

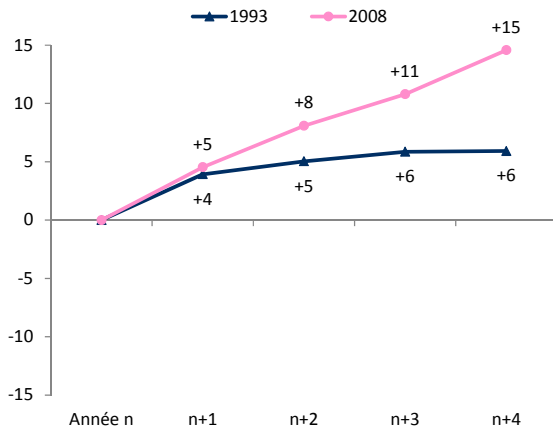
On remarquera aussi que l'opinion a réagi plus vivement à l'augmentation du chômage qu'en 1993 : le nombre de personnes qui citent le chômage comme étant une de leurs deux préoccupations principales (parmi « *les maladies graves* », « *les accidents nucléaires* », « *la pauvreté en France* » ou « *dans le monde* », etc.) a davantage progressé : +15 points en cinq ans contre +6 points après la crise de 1993 (

Figure 20.a). La proportion de personnes « *inquiètes du chômage pour elles-mêmes ou pour leurs proches* » a aussi augmenté de +11 points entre 2008 et 2012 alors qu'elle n'avait progressé que de +6 points entre 1993 et 1997. Le chômage a en effet considérablement augmenté depuis 2008 passant de 7,4 % à 9,9 % de la population active en 2012, il se situe pourtant aujourd'hui en dessous du niveau atteint lors de la crise de 1993, 10,8 % en 1997 (figure 20.b et figure 14.a).

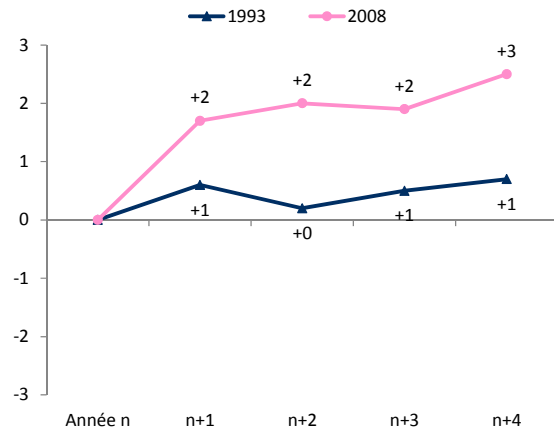
La crainte grandissante des actifs en emploi de se retrouver en situation précaire à cause d'un passage par une période de chômage les conduit peut-être à moins se préoccuper des difficultés rencontrées par ceux qui sont en bas de l'échelle sociale. Cela ne signifie pas qu'ils s'en désintéressent, mais ils se recentrent aujourd'hui davantage sur leurs propres inquiétudes. Et ils se disent aussi qu'ils seront peut-être amenés à demander des aides en cas de problème : cela les conduit plus souvent à l'idée que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre.

Figure 20 - Les réactions de l'opinion après les crises économiques de 1993 et 2008

a/ Évolution de la proportion d'individus qui citent « le chômage » comme une de leurs deux préoccupations principales (en points de %)



b/ Taux de chômage au sens du BIT (en %)



SOURCES : A/ CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ET B/ INSEE.
NOTE ET LECTURE : CF. FIGURE 15.

IV.4. En guise de conclusion : un aperçu d'ensemble des variations de l'opinion pendant les crises économiques

Entre la crise de 1993 et celle de 2008, l'opinion semble s'être « durcie ». Le mouvement de compassion à l'égard des personnes qui vivent en situation de pauvreté est moins net qu'en 1993. Surtout, contrairement à ce qui s'est passé en 1993, l'opinion déclare moins souvent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis. Depuis vingt ans, de nombreuses politiques sociales ont été menées pour lutter contre l'exclusion, des réformes de certains outils ont été entreprises, des revalorisations ont été mises en place. La population reste convaincue que des efforts doivent encore être déployés pour lutter contre l'exclusion, mais les attentes semblent moins fortes, comme si un certain fatalisme s'était installé.

Cela ne signifie pas que les politiques sociales sont jugées inutiles, voire perverses. Majoritairement – et encore plus en temps de crise –, nos concitoyens considèrent qu'elles sont nécessaires. La crainte des effets déresponsabilisants semble même aujourd'hui moins prégnante qu'en 1993. Plus encore aujourd'hui qu'il y a vingt ans, nos concitoyens sont bien conscients que les filets de la protection sociale permettent aux familles précaires de vivre dans un environnement économique instable. Mais les difficultés de chacun et la pression généralisée sur le pouvoir d'achat des ménages ont peut-être conduit à une certaine « fatigue de la compassion »¹².

¹² Sur ce sujet, voir Julien Damon et Georges Hatchuel, « Fatigue de la compassion et contestation suspicieuse », *Informations sociales*, n°98, CNAF, 2002, p. 32-39.

Tableau 5 – Effets des crises économiques de 1993 et 2008 sur l'opinion des Français

Proportion d'individus qui...		1993	2008
Compassion à l'égard des plus démunis	... considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir)	+++	+
	... citent la "Pauvreté en France" comme une de leurs deux préoccupations principales	++	+
Souhait d'intervention des pouvoirs publics	... estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis	+++	--
	... estiment que le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. incite les gens à ne pas travailler)	-	+
Absence de crainte des effets déresponsabilisants des aides sociales	... estiment que même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourrait pas retrouver un emploi	Non disponible	+
	... pensent qu'il n'est pas plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire	Non disponible	+
	... considèrent que faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (vs. leur enlève tout sens des responsabilités)	+	+++
Inquiétude face à sa propre situation	... citent "le chômage" comme une de leurs deux préoccupations principales	+	+++
	... se disent inquiets des risques du chômage (pour eux-mêmes ou pour leurs proches)	+	+++

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

■ BIBLIOGRAPHIE

AUTES Michel, Les représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans la sphère politique et Administrative, Les Travaux de l'Observatoire 2001-2002, ONPES.

BIGOT Régis, La solidarité de l'opinion avec les plus démunis », recherche pour l'ONPES, novembre 2012.

BOURGUIGNON François, Du revenu aux dotations : le renouvellement des conceptions de la pauvreté, Regards croisés sur l'économie, 2008/2 n° 4, p. 34-42.

COPPOLETTA Rosalinda, Les attentes des Français en matière de protection sociale, étudiées avec le Baromètre de la Drees, dans La protection sociale en France et en Europe en 2010, DREES, juin 2012.

DUVOUX Nicolas et PAUGAM Serge, La régulation des pauvres, du RMI au RSA, PUF, 2008.

ESPINASSE Marie-Thérèse et SAUTORY Olivia, Les opinions des Français sur la pauvreté et le RMI, dans RMI, l'état des lieux, édition de La Découverte, 2008.

EUROBAROMETRE, Pauvreté et exclusion sociale, Rapport Eurobaromètre spécial n°355, Décembre 2010.

FALL Madior et VERGER Daniel, Pauvreté relative et conditions de vie en France, Économie et Statistiques n°383-384-385, 2005.

GODEFROY Pascal, MISSEGUE Nathalie, PUJOL Jérôme et TOMASINI Magda, Inégalités de niveau de vie et pauvreté, dans Les revenus et le patrimoine des ménages, INSEE Références, 2010.

GRAMAIN Agnès, MOMIC Milan, Opinion des Français sur la pauvreté et l'exclusion en 2002, Analyse de l'enquête barométrique de l'Ifop, Les Travaux de l'Observatoire 2003-2004, ONPES.

HOURRIEZ, LEGENDRE, et LE VERRE, La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997, Plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités, INSEE Première, mars 2001.

LINARES Véronique, Le durcissement de l'opinion, Projet, 2004/3 n° 280, p. 68-71. DOI : 10.3917/pro.280.0068.

METTE Corinne et RALLE Pierre, L'opinion des ménages sur la pauvreté, Travaux de l'Observatoire, chapitre 1, DREES, 2000.

Ministère des Solidarités et de la cohésion sociale, Rapport au Parlement 2011, Suivi de l'objectif de baisse d'un tiers de la pauvreté en cinq ans, octobre 2011.

Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, Rapport au Parlement 2010, Suivi de l'objectif de baisse d'un tiers de la pauvreté en cinq ans, décembre 2010.

PAUGAM Serge, Pauvreté : de la compassion à la culpabilisation, Entretien avec Serge Paugam, propos recueillis par Xavier Molénat, Problèmes économiques, juin 2009.

PAUGAM Serge et SELZ Marion, La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970, Analyse des variations structurelles et conjoncturelles, Économie et Statistiques n°383-384-385, 2005.

■ ANNEXES

A1 – Les enquêtes d’opinion mobilisées

L’enquête « Conditions de vie et aspirations » du CRÉDOC

L’enquête est réalisée deux fois par an : en décembre-janvier, puis en juin. La méthodologie de l’enquête est inchangée depuis 1978. L’échantillon comporte 2 000 individus à chaque vague, il est représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, résidente en France métropolitaine. L’échantillonnage se fait par la méthode des quotas (double stratification : territoire découpé en 9 ZEAT et, à l’intérieur de chaque ZEAT, contrôle du sexe X âge (12 modalités), PCS (12 modalités), taille de l’unité urbaine (9 modalités). Un redressement de l’échantillon *a posteriori* est ensuite effectué à partir des quatre critères de quotas (sexe-âge, PCS et taille d’agglomération), afin d’ajuster l’échantillon au plus près des données du recensement actualisées par l’enquête emploi.

L’enquête porte sur les modes de vie, les comportements et les opinions de la population dans des dimensions assez variées : famille, environnement, logement, qualité de vie, inquiétudes, opinions sur les politiques publiques, moral économique, confiance dans les institutions, etc. Elle intègre quelques questions relatives aux politiques sociales et aux personnes en situation de pauvreté.

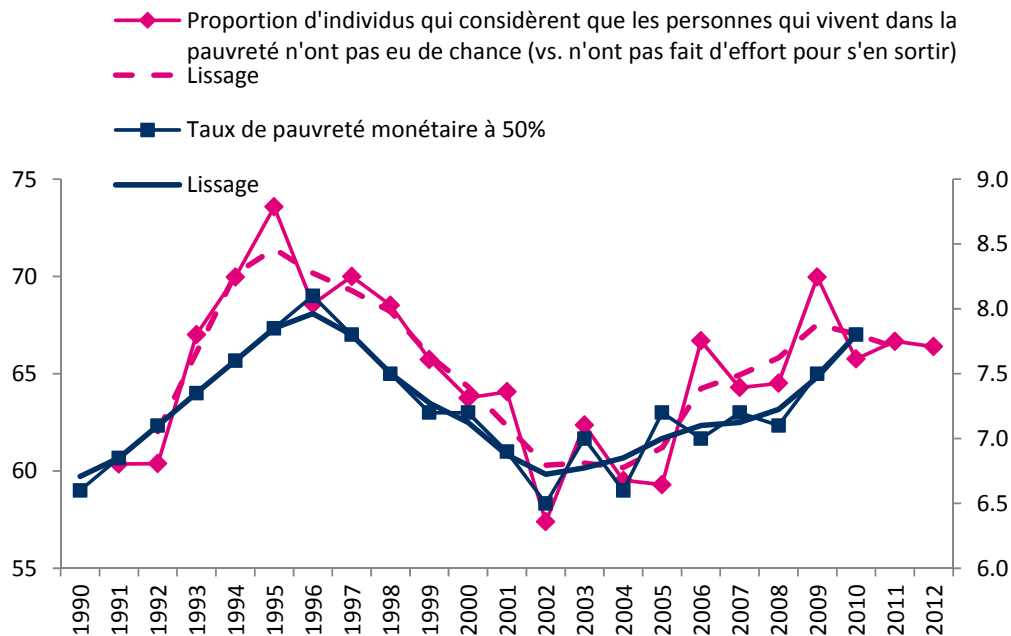
Le baromètre DREES

La DREES conduit chaque année une enquête en face à face auprès d’un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Environ 4000 personnes sont interrogées une fois par an, entre octobre et novembre. L’échantillon a été construit selon la méthode des quotas en termes de sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par catégorie d’agglomération et région.

Le questionnaire porte sur la perception qu’ont les Français vis-à-vis des politiques de santé publique et de protection sociale (lutte contre la précarité, aide à la famille, compensation du handicap, situation au regard de la retraite ...).

A2 -Le lissage des séries temporelles : illustration

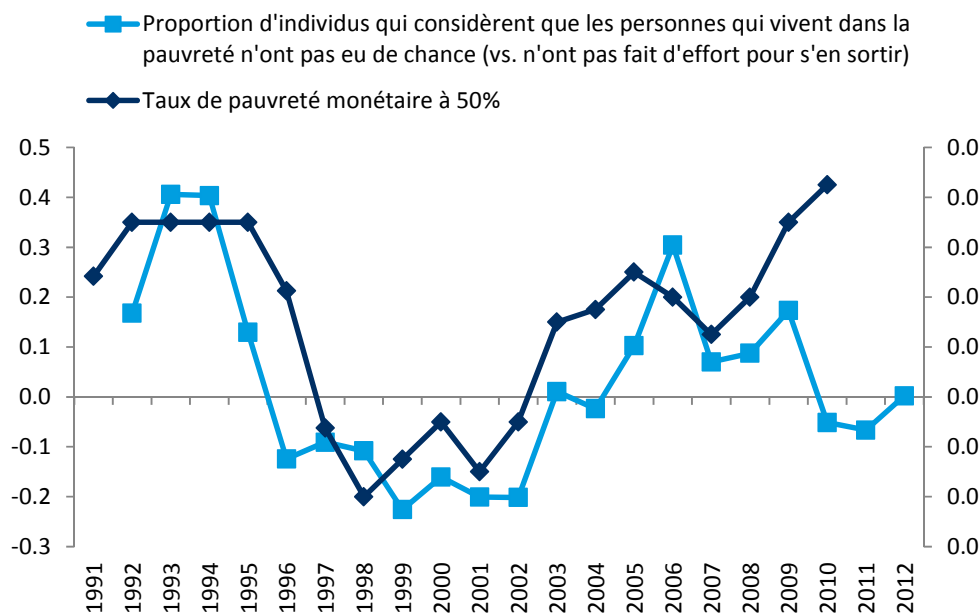
Figure 21- Effet du lissage des séries



SOURCES : ÉCHELLE DE GAUCHE : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; ÉCHELLE DE DROITE POUR LE TAUX DE PAUVRETÉ : INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX 1970 À 1990, INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX RÉTROPOLÉES 1996 À 2004, INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX 2005 À 2009 ;
NOTE : LES DONNÉES LISSÉES SONT DES MOYENNES MOBILES SUR 3 ANNÉES, EN ACCORDANT UN POIDS DE 0.5 À L'ANNÉE EN COURS (N) ET 0.25 AUX ANNÉES N-1 ET N+1, EXCEPTÉ POUR LE DERNIER POINT QUI EST LE POINT OBSERVÉ À L'ANNÉE N.

A3 - La stationnarisation des séries : illustration

Figure 22- Séries temporelles stationnarisées par la méthode des différences premières



SOURCES : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; TAUX DE PAUVRETÉ : INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX 1970 À 1990, INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX RÉTROPOLÉES 1996 À 2004, INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV -CCMSA, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX 2005 À 2009.

A4 – Comparaisons des résultats avec les taux de pauvreté monétaire à 50 % et à 60 % du revenu médian

Tableau 6 - Corrélations entre opinion et taux de pauvreté monétaire à 50 % et 60 %

Proportion d'individus qui...	Taux de pauvreté monétaire à 50 %	Taux de pauvreté monétaire à 60 %
...considèrent que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance (vs. n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir)	0.94	0.74
...citent "la pauvreté en France" comme une de leurs deux préoccupations principales	0.35	0.09
...estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis	0.83	0.60
...estiment que le RSA donne un coup de pouce pour s'en sortir (vs. incite les gens à ne pas travailler)	0.09	0.30
...estiment que même en cherchant, la plupart des chômeurs ne pourraient pas retrouver un emploi	0.92	0.82
...pensent qu'il n'est pas plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire	0.90	0.89
...considèrent que la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre (vs. leur enlève tout sens des responsabilités)	0.02	0.21

SOURCES : CRÉDOC, ENQUÊTES « CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS » ; TAUX DE PAUVRETÉ : INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX 1970 À 1990, INSEE-DGI, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX RÉTROPOLÉES 1996 À 2004, INSEE-DGFIP-CNAF - CNAV-CCMSA, ENQUÊTES REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX 2005 À 2009. CORRÉLATIONS CALCULÉES SUR LA PÉRIODE 1991 - 2010 SUR DONNÉES NON LISSÉES, *CF.* ENCADRÉ 2.

DOCUMENT DE TRAVAIL

ISSN : 1621-4358

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
